

Ottignies-Louvain-la-Neuve

www.olln.be

Bulletin communal • Bimestriel n°206 – Avril/Mai 2017

Dossier Energie

Vive le printemps !

« 4 fleurs »
pour notre Ville

Ristournes

Eau-électricité-déchets verts

Consultation

Extension de L'esplanade

Diagonale

Fête de la BD



Ets HERMAND S.P.R.L.
OTTIGNIES

010 / 41 34 32

Avenue des Combattants 117 - 1340 Ottignies - www.hermand.be

La vente des véhicules neufs et d'occasion est accessible le samedi toute la journée

OFFRE SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON

10% sur toutes les pièces d'entretien de votre VW (offre valable jusqu'au 30/06/2017).
Un bon par client et par voiture. Voir conditions en magasin.

Un(e) étudiant(e) polyglotte, ça existe ?

Qui peut aller rechercher Sacha à l'école ce jeudi ?

Plus moyen d'entrer dans la cave ! Qui peut m'aider à la ranger ?

Un(e) étudiant(e) jobiste de l'UCL peut vous aider !

Des milliers de talents prêts à répondre à votre annonce sur www.uclouvain.be/jobs

UCL
Université catholique de Louvain

Service d'aide aux étudiants

BELICON® FAIT BOUGER

“Envie de **REBONDIR** pour la **forme** et le plaisir ?”

Places limitées !
Inscrivez-vous par mail ou par GSM

Venez essayer ce nouveau concept de bien-être accessible à tout âge !

Mercredi
10h00 à 11h00
Jeudi
19h00 à 20h00

NUTRI-KER
Des conseils pour une santé de fer !

Centre Sportif de la plaine des Coquerées
Rue des Coquerées 50a
B-1341 Ottignies

Informations : Mail : info@nutri-ker.be | GSM : +32(0)475 36 83 74
Plus d'infos sur le site : www.nutri-ker.be



Ottignies-Louvain-la-Neuve

Editeur responsable :

Annie Galban-Leclef

Rédaction et crédit photographique :

Marie-Claire Dufrêne
Avenue des Combattants, 35
1340 Ottignies
marie-claire.dufrêne@olln.be

Réalisation :

Redline communication

Publicité

Christophe Thienpont – 0479 616 192

Le Bulletin communal est imprimé sur papier 100% recyclé Cyclus. Nous entendons ainsi œuvrer à la protection de l'environnement.

La Ville sur internet : www.olln.be

Ville universitaire jumelée avec Jassans-Riottier (France), Veszprem (Hongrie) et Tiassalé (Côte d'Ivoire). Pacte d'amitié avec Masaya (Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).

Les personnes non domiciliées dans l'entité et désireuses de recevoir le Bulletin communal peuvent en faire la demande au service Information.

Pour le bulletin de juin 2017, dépôt des articles avant le 2 mai et des insertions publicitaires avant le 7 mai.

Couverture :

La Province nous a octroyé l'un de ses premiers labels « 4 fleurs » [concours « Villes et villages fleuris »].

Elle récompense ainsi les efforts que nous consentons pour une gestion durable de nos espaces verts.

Une belle récompense pour les représentants de nos équipes « Plan Vert » (13 hommes à Ottignies et 8 à Louvain-la-Neuve). Lire en page 37.

Madame, Monsieur,

L'utilisation comme source d'énergie de carburants fossiles, charbon, pétrole et gaz naturel, a permis à notre société de connaître depuis deux siècles un essor économique considérable. Nous jouissons aujourd'hui d'un confort et de possibilités de déplacement sans précédent.

Hélas, cette énergie à profusion a un coût, environnemental et humain, qui nous oblige aujourd'hui à repenser notre façon de la produire et de la consommer.

Le réchauffement climatique dû à notre production de gaz à effet de serre, principalement le CO₂ issu de la combustion des carburants fossiles, n'est en effet plus une hypothèse mais bien une réalité.

Avons-nous le droit de léguer à nos petits-enfants une planète de ce fait plus difficile voire beaucoup plus difficile à vivre que celle que nous connaissons aujourd'hui ? Non ! Il nous faut donc agir.

Des solutions existent pour parvenir à la transition énergétique, pour réduire nos besoins énergétiques et pour produire l'énergie encore nécessaire en mode renouvelable, c-à-d sans recourir aux carburants fossiles. Ces solutions nécessitent des investissements conséquents mais sont créatrices d'emploi et, à terme, économiquement rentables.

Ce sont les raisons pour lesquelles notre Ville s'est résolument engagée dans un processus de transition énergétique. Comme vous pourrez le lire, les résultats sont prometteurs mais le chemin est encore long puisque c'est la neutralité carbone qu'il nous faut viser à l'horizon 2050, soit un travail dans la durée et non dans l'éphémère d'une mandature communale.

Sur un territoire comme Ottignies-Louvain-la-Neuve, près d'un tiers des émissions de gaz à effet serre provient des maisons et immeubles d'habitation et un autre tiers des déplacements. C'est dire si l'implication de chacun d'entre nous est tout aussi primordiale que celle des pouvoirs publics en matière de transition énergétique.

C'est pourquoi vous découvrirez aussi dans ce Bulletin communal comment des citoyens s'engagent, individuellement et collectivement, pour consommer moins et produire de l'énergie renouvelable et comment vous pouvez vous informer pour faire de même.

Très bonne lecture à vous.

Michel Beaussart
Echevin de l'Energie



• **Energie** 5

• **Nouvelles de la Ville** 15

• **Social** 27

• **Environnement** 37

• **Loisirs** 41

• **Tribune libre** 49



Glaverbel • St Gobain
Réparations • Remplacements

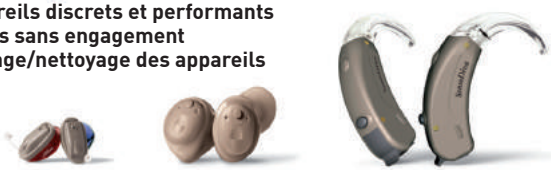
Verres clair et imprimés
Adaptation de doubles vitrages dans
châssis existants
Agrée Ethias et Fortis

Rue de Mérivaux 1A
1490 Court-St-Etienne
Tél. 010 61 58 57
Fax 010 61 24 97
vgr8@skynet.be



Audibilis Centre auditif

La technologie au service de l'audition
Appareils discrets et performants
Essais sans engagement
Réglage/nettoyage des appareils



Sur rendez-vous – Parking privé
Avenue Provinciale 28 – 1341 Cérœux-Mousty
Tél : 010 61 61 97
info@audibilis.be • www.audibilis.be



Tom & Co
Votre animal et vous

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h30
Av. des Métallurgistes, 1490 Court-St-Etienne
Tél.: 010/61 37 01 • www.tomandco.be



TOM & BEAUTY
Toilettage - Trimsalon




FUNÉRAILLES DEBROUX SPRL



FUNERARIUM À OTTIGNIES

Incinération - Fleurs en soie
Organisation de funérailles pour tout budget
Avenue des Combattants, 26 - 1340 Ottignies
www.funerailldebroux.be
Tél : 010/ 41 42 91

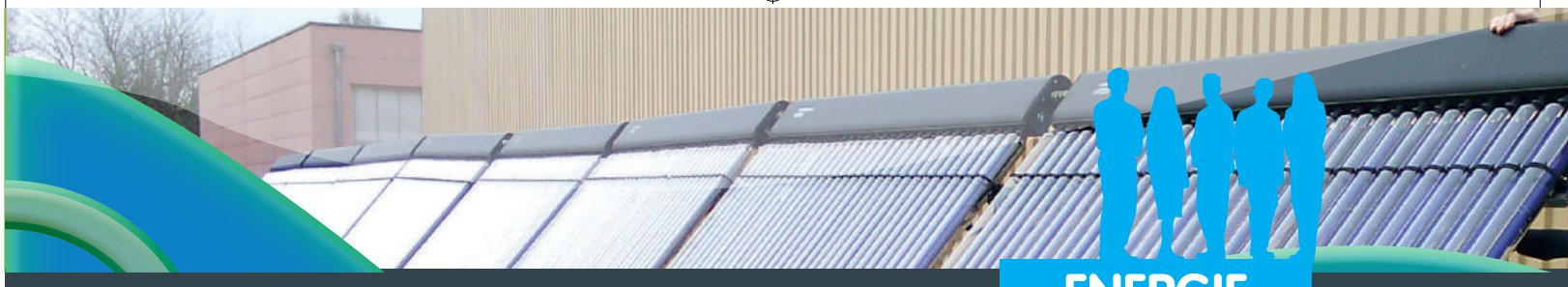


Bien plus que des matériaux



LE MEILLEUR PRIX LA QUALITE DU SPECIALISTE COMPRISE

Showroom du lun. au ven. de 9h30 à 18h Sam. de 8h30 à 17h
Comptoir matériaux du lun. au ven. de 6h30 à 18h Sam. de 8h à 13h
www.bigmatgrez.be



Réduire nos émissions de CO₂

Et de ce fait, réduire nos factures énergétiques. La Ville y travaille. Les habitants sont invités à la rejoindre dans ses efforts pour atteindre une neutralité carbone en 2050.

En adhérant à la Convention des Maires, en mars 2016, notre Ville s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40% d'ici 2030.

« Cet engagement vaut pour l'ensemble du territoire communal : les bâtiments propriétés de la Ville, mais aussi les entreprises situées dans le parc scientifique, les maisons des particuliers... », explique Tanguy Boucquoy, responsable Energie de la Ville depuis 2013. « Nous allons même plus loin, en visant une neutralité carbone en 2050 : soit une réduction de 90% de nos émissions. »

Pour atteindre ses objectifs, la Ville devrait pouvoir compter sur des subsides de la Commission européenne. Mais avant tout, elle doit recueillir l'adhésion de ses habitants, des étudiants, des commerçants...

« Je suis optimiste, car de plus en plus de gens sont sensibles aux économies d'énergie. Tout le monde trouve normal, désormais, que son bureau ne soit plus chauffé pendant la nuit. »

La Ville a rapidement obtenu l'adhésion de l'UCL et convenu avec elle que les initiatives de sensibilisation, d'information... seraient pilotées par la Maison du Développement Durable (MDD) de Louvain-la-Neuve, afin de créer un engouement collectif.

Cadastre énergétique

La Ville a réalisé un cadastre énergétique de ses bâtiments, en 2013-2014 (basé sur les

consommations de 2012). Elle a relevé les consommations annuelles en gaz et électricité de ses 70 bâtiments (NDLR : hormis l'église de Mousty, aucun bâtiment n'est chauffé au mazout), ainsi que la taille des surfaces chauffées.

Un label énergétique a été attribué à chaque bâtiment, allant de « A » (pour les constructions peu consommatrices) à « G » (pour les constructions très énergivores).

« Les nouvelles étaient plutôt mauvaises : le pourcentage de bâtiments « dans le rouge » était plus élevé que le pourcentage de bâtiments « dans le vert », résultat d'un manque de suivi énergétique des bâtiments. »

Le responsable Energie a retroussé ses manches et mis 60 bâtiments (plus de 50.000m²) sous la loupe. Leurs consommations ont été relevées tous les mois pour la plupart et les index encodés sur la plateforme énergétique en ligne « Opisense ».

« Une application sur smartphone permet d'encoder les index directement depuis le lieu où se trouve le compteur. On évite les erreurs de retranscription et les données peuvent être traitées beaucoup plus rapidement. »

Rénovation et optimisation

Des priorités ont été établies, sur base du cadastre. Il a été décidé de se consacrer d'abord aux bâtiments qui présentaient des consommations anormales et dont le potentiel d'économie d'énergie était le plus important : le Centre culturel, la police, les écoles de

Blocry et des Coquerées, le service Travaux...

« Les actions ont été de deux types : des travaux de rénovation (isolation, remplacement des châssis, des systèmes de chauffage ou d'éclairage...) et d'optimisation (paramétrage des thermostats). »

Ces actions ont représenté 52 chantiers sur 35 sites, et 770.000€ d'investissements, entre 2013 et 2016. Essentiellement pour le volet « chauffage » (certains bâtiments - l'hôtel de ville et plusieurs écoles - étaient encore chauffés par des convecteurs au gaz). Tous travaux effectués par des entreprises extérieures.

« Un suivi en interne est nécessaire, parce que les installateurs ne maîtrisent pas toujours les nouvelles technologies. Ainsi, nous avons constaté des problèmes de régulation à l'école du Centre, à l'école de Mousty et au Centre Sportif Local Intégré des Coquerées (CSLI) : soit le câblage n'avait pas été fait correctement, soit la chaudière n'était pas raccordée à la régulation ! C'est la raison pour laquelle nous préférons maintenant établir deux marchés - un pour le chauffage, un autre pour la régulation - plutôt que de confier l'ensemble au seul chauffagiste. Les thermostats sont devenus des bijoux de technologie complexes à installer. »

Pour le volet « optimisation », la Ville a passé deux marchés de 4 ans en tiers investissement, avec la société Optiwatt de Loupoigne. Celle-ci se paie grâce aux économies d'énergie qu'elle permet à la Ville de réaliser. Cela concerne les bâtiments



Le responsable Energie de la Ville Tanguy Boucquey vérifie ici le compteur de l'hôtel de ville d'Ottignies. En page 5, les panneaux solaires du centre sportif des Coquerées.

administratifs du Cœur de Ville, le Centre culturel et l'école du Centre pour un 1^{er} marché; les écoles des Coquerées et de Blocry, la Tannerie, la police et le CSLI, pour un second marché. Outre les économies réalisées et le confort amélioré pour les utilisateurs, l'intérêt réside aussi dans le fait de disposer de personnel qualifié pour gérer ces différents lieux, ce qui laisse le temps au responsable Energie de se consacrer aux bâtiments qui ne peuvent pas être sous-traités.

« Les investissements seront vite rentabilisés: depuis 2012, l'économie s'élève à 140.000€/an, et nos émissions ont été réduites de 21%. Ceci alors que nous avons construit de nouveaux bâtiments: l'antenne administrative et la maison des jeunes de Louvain-la-Neuve, l'école de Lauzelle, l'extension de l'école de Cérroux, la pétanque... », se réjouit Tanguy Boucquey.

« Evidemment, ce sont les premières économies qui sont les plus faciles à réaliser. Mais ces excellents résultats nous encouragent à poursuivre dans cette voie. »

Plan d'actions énergie durable

La Convention des Maires prévoit que la Ville établisse - d'ici mai 2017 - un « Plan d'actions énergie durable » qui liste et budgétise les actions à mettre en place

afin d'atteindre l'objectif de -40% d'émissions en 2030.

La Ville (grâce à un subside wallon de 9000€, dans le cadre du programme POLEC/Politique Locale Energie Climat) a mandaté le bureau d'études Climact de Louvain-la-Neuve pour faire l'inventaire de référence des émissions de CO₂ sur l'ensemble du territoire communal. Après quoi, le bureau analysera les possibilités d'économies (consommer moins/mieux) et les perspectives en matière d'énergie renouvelable. Coût de l'opération: 30.000€ t vac.

« Ils nous proposeront différents scénarios, plus ou moins ambitieux, pour arriver aux économies souhaitées. Les consommations de la Ville et de l'UCL seront extraites de l'inventaire de référence, pour permettre d'affiner l'analyse et les scénarios. »

Si la Maison du Développement Durable n'a pas attendu le Plan pour lancer la dynamique (des ateliers ont déjà eu lieu, qui ont rassemblé des acteurs du monde de l'industrie, des transports, du logement...), celui-ci donnera un coup d'accélérateur au processus.

« Il y sera certainement question des piscines de Blocry, qui représentent

27% de nos émissions. Les piscines seront-elles rénovées ou reconstruites, on doit encore le décider », annonce le responsable Energie. « Il y sera aussi question de l'éclairage public, qui représente 26% de nos émissions. Nous avons demandé au gestionnaire du réseau Ores de privilégier la technologie led. Toutes les lampes à mercure haute pression seront remplacées cette année. Elles constituent près de 11% de nos luminaires, soit 688 lampes! Il y en a un peu partout, notamment dans le quartier de l'Etoile au Stimont, dans le quartier de l'Hocaille, à l'avenue Reine Fabiola... »

Des efforts devront être faits au niveau de notre flotte de véhicules (53 voitures, tracteurs, camions...), qui compte une majorité de véhicules diesel (les véhicules utilitaires qui roulent à l'essence sont rares). Nous devons prévoir de passer à l'essence et, mieux encore, nous équiper de véhicules électriques. Actuellement, nous n'en avons qu'un seul: un mini camion poubelles, qui circule à Louvain-la-Neuve. Le service Travaux se réserve l'utilisation de la voiture partagée hybride « Wibee » stationnée à la rue du Blanc-Ry, les jours ouvrables, de 8 à 18h. En dehors de ces périodes, elle est mise à la disposition des habitants.

« Nearly Zero Energy »

Tanguy Boucquey évoque encore la norme wallonne PEB (Performance Energétique des Bâtiments) qui imposera aux bâtiments publics d'être « NZEB » (Nearly Zero Energy Building, presque 0 énergie) dès 2019. Cette norme concernera toutes les constructions soumises à permis. Dès 2021 pour les particuliers.

« Il faut anticiper. Nous avons prévu de déjà tenir compte de cette norme pour la construction de l'extension à l'école de La Croix et le remplacement du pavillon provisoire à l'école de Limelette. » ■

Une communauté de passeurs-témoins

Vous avez amélioré les performances énergétiques de votre habitation ? Devenez Passeur d'Energie, rejoignez le réseau de partage d'expériences de l'habiter durable.

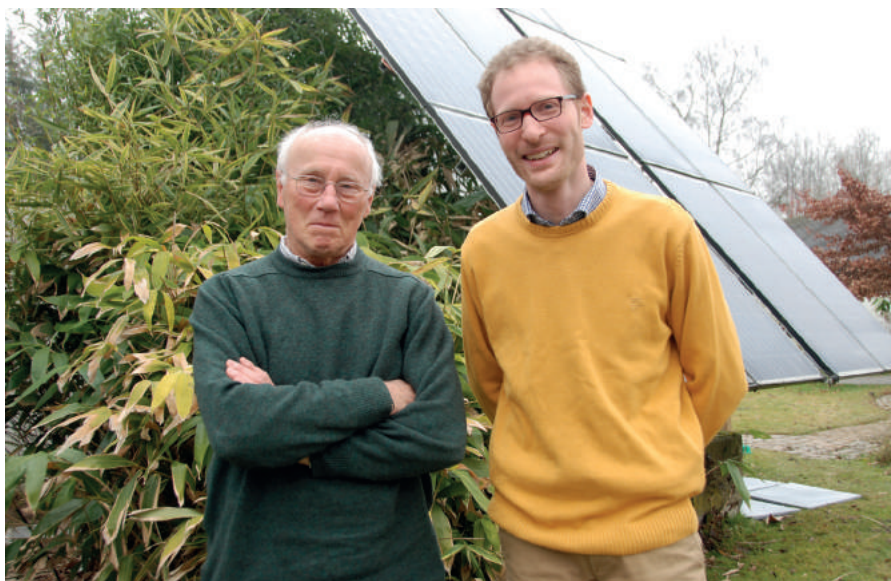
Jean Defalque et Guillaume Lethé se rencontrent pour la première fois. Ils ont en commun d'être tous les deux des Passeurs d'Energie. Le second préside l'ASBL qui regroupe des citoyens (de Wallonie et de Bruxelles) prêts à partager leur expérience de l'habiter durable. Le premier, architecte retraité de Limelette, est l'un de ces témoins, depuis la création de l'ASBL en 2006.

« Les Passeurs d'Energie m'ont demandé de rejoindre leur plateforme d'échange, après être venus visiter mes installations lors d'une Semaine de l'Energie », se souvient Jean Defalque. « A ce moment, les gens étaient très curieux du photovoltaïque : près de 600 personnes étaient venues voir mes panneaux. Je leur avais expliqué l'intérêt de les combiner avec une pompe à chaleur, une excellente isolation thermique et un chauffage par rayonnement au sol. »

L'architecte a estimé que son métier lui imposait de promouvoir les techniques les plus intéressantes. Il a rédigé un article pour le site internet des Passeurs, dans lequel il détaille les choix faits pour sa propre maison et l'amortissement de leur coût. Cet article a été actualisé en 2012 et devrait l'être à nouveau prochainement, pour tenir compte de l'évolution du contexte (énergétique, économique...).

« Je n'assiste plus à leurs réunions car tous ces ingénieurs sont beaucoup plus compétents que moi, il me semble que je ne peux plus rien leur apporter. Ce sont des jeunes qui en veulent et qui sont très bien informés des nouvelles techniques. »

Jean Defalque continue de



Jean Defalque et Guillaume Lethé.

se passionner pour le sujet, notamment pour les progrès dans le domaine des batteries, vu le défi que représente le stockage de l'énergie électrique.

Trois habitants

L'ASBL Passeurs d'Energie a ses bureaux dans le cluster Eco-construction de Namur. Son site internet totalise 39 témoignages pour le Brabant wallon (48 pour le Namurois, 44 pour Bruxelles, 35 pour Liège...).

« Une centaine de textes sont en attente de publication », précise Guillaume Lethé. « Notre objectif est d'atteindre les 5000 témoignages et de pouvoir compter sur une dizaine de Passeurs dans chaque commune. »

Notre ville compte déjà trois Passeurs : Jean Defalque, Stéphane Vanden Eede (pour l'habitat groupé du Bois del Terre, au Blanc-Ry) et Hadelin de Beer de Laer (qui a construit une maison bioclimatique à La Baraque). L'échevin en charge de l'Energie espère que cet article incitera d'autres habitants qui ont amélioré les performances

énergétiques de leur habitation et le caractère durable de leur manière d'habiter à rejoindre l'association. Un « kit du Passeur » pourra leur être remis, pour les aider à « évangéliser » leur réseau (aide à l'organisation d'une journée portes ouvertes, poster, autocollant à apposer sur la boîte-aux-lettres ou la voiture...).

« Habiter durable, cela passe aussi par la limitation de son impact environnemental dans des domaines connexes à l'habitat : gestion de l'eau, consommation responsable, mutualisation des ressources, matériaux écosourcés... Toutes les expériences sont intéressantes, pour aider dans leur choix ceux qui hésitent à prendre une décision. »

Deux associations

Les Passeurs d'Energie se sont ouverts aux associations et aux professionnels à la mi-2015, pour enrichir la plateforme.

« Les associations profitent de notre site pour promouvoir leurs services, annoncer leurs activités dans l'agenda collaboratif... »



ENERGIE

Les professionnels pourront y figurer de la même manière, à condition d'être recommandés par au moins deux particuliers qui ont été satisfaits de leur travail. De cette façon, nous souhaitons promouvoir les bonnes attitudes, mettre en valeur les professionnels qui en valent la peine.»

Parmi nos associations, «Taxistop» (Ottignies) et «Habitat et Participation» sont présentes sur le site. D'autres devraient s'y trouver. Guillaume Lethé est en contact avec la Maison du Développement Durable (MDD) et le Repair Café de Louvain-la-Neuve, pour renforcer la présence de l'ASBL sur le terrain,

dans le cadre de formations, ateliers, visites...

«Nos seuls subsides wallons et bruxellois (50.000€) ne nous permettent pas de répondre aux nombreuses demandes des communes, qui aimeraient nous accueillir pour des soirées d'information à l'intention de leurs habitants. Nous participons à des salons - «Energie et Habitat», par exemple - en organisant des groupes

de discussions qui rassemblent chaque fois un passeur-témoin, un professionnel, et le public.»

Les passeurs-témoins sont invités à un événement de rencontre annuel, pour partager leurs expériences. ■



www.passeursdenergie.be

Vous avez un projet mais vous hésitez ? Contactez les Passeurs ! Ils répondront à vos questions, témoigneront de leur expérience et vous montreront leurs installations. Vous pourrez ainsi affiner vos choix et franchir le pas en toute objectivité et indépendance.

Achat groupé d'énergie

En 2014, notre Ville a organisé un achat groupé de gaz et d'électricité. Cet achat groupé, un des premiers à être organisé par une commune wallonne, était tout à fait original puisqu'il visait à proposer de l'électricité verte (d'origine renouvelable) de qualité. Un critère de qualité basé sur le très exigeant et indépendant classement de Greenpeace avait été pris en compte pour le choix du fournisseur.

L'initiative a remporté un vif succès : près de 10 % des ménages de la ville se sont montrés intéressés et 5 % ont changé de fournisseur à cette occasion. Nos habitants qui ont choisi le fournisseur proposé sont manifestement satisfaits, d'autant plus que cet opérateur s'est maintenu en tête au point de vue qualité de son électricité renouvelable, avec une cote de 18/20 au dernier classement de Greenpeace.

Depuis, de nombreux citoyens se sont manifestés pour que l'opération soit renouvelée.

Hélas, le marché a vu diminuer le nombre de fournisseurs d'électricité renouvelable de qualité (coté au classement de Greenpeace >15/20), ce qui pose problème pour une éventuelle mise en concurrence. Actuellement, les services de la Ville travaillent à une formule permettant d'organiser un nouvel achat groupé en toute légalité.

En attendant, n'hésitez pas, si vous le désirez, à changer de fournisseur, pour faire jouer la concurrence (toutes les formalités de changement sont réalisées par le nouveau fournisseur).

Pour faire un bon choix d'électricité d'origine renouvelable, vous pouvez consulter le site de Greenpeace : <http://monelectriciteverte.be/classement/>

Complémentairement, pour faire un bon choix au point de vue prix, les sites du régulateur fédéral (www.creg.be) et régional (www.cwape.be) proposent des simulateurs tarifaires régulièrement mis à jour. ■

Prêt au taux de 0%

Pour financer vos travaux économeurs d'énergie.

Vous envisagez des travaux économeurs d'énergie dans votre habitation mais vous n'avez pas les fonds propres pour les financer ?

Energie Brabant wallon en collaboration avec la Région Wallonne, le SWCS et ECOPACK / RENOPACK vous propose un prêt à 0% pour réaliser au minimum 2 travaux dont au moins 1 est économeur d'énergie.

Le montant maximum empruntable est de 30.000€.

Le prêt est accessible à tous les ménages wallons qui sont dans les conditions suivantes :

- Être propriétaire occupant, propriétaire bailleur ou locataire en Wallonie.
- Bénéficier de revenus globalement imposables inférieurs à 93.000€.
- Disposer de revenus stables et d'une capacité financière suffisante pour pouvoir rembourser le crédit.



010 / 24 44 08
<http://energiebw.be>

Une rénovation exemplaire

Erika Lepers et Marc Servais ont rénové leur maison de la rue de Namur avec le souci des économies d'énergie.

Après avoir multiplié les locations à Louvain-la-Neuve (en tant qu'étudiants, puis parents d'un, deux et finalement trois enfants), Erika Lepers et Marc Servais ont acquis une « ruine » à la rue de Namur, il y a un peu plus de 7 ans.

« Le WC se trouvait dans le jardin et la cuisinière, dans une des nombreuses annexes de la maison. L'électricité n'était pas aux normes, le carrelage était posé directement sur le sable, il y avait des trous à certains endroits du plancher... sans parler du simple vitrage... c'était limite insalubre. Impossible d'y habiter », décrit Erika.

« Le prix était intéressant mais reflétait tous les travaux à faire », ajoute Marc. « Nous avons été séduits par le volume, qui allait nous permettre d'aménager quatre chambres. »

Un autre amateur était sur le coup. Il a fallu surenchérir. Le couple a revu ses calculs et imaginé qu'une partie de l'étage pourrait être aménagée en appartement indépendant, pour assurer une rentrée locative. Après un accord de principe du service de l'Urbanisme, nouvelle offre... remportée cette fois.

Pas de courants d'air

Une chose était sûre : la maison serait saine et durable. Très basse énergie, voire passive.

« Nous sommes tous les deux géographes, sensibles à la problématique des économies d'énergie. Nous ne voulions plus de la sensation de moiteur ni des courants d'air expérimentés dans nos différentes locations. »

Après s'être renseignés sur internet et avoir sollicité les conseils d'André De Herde, responsable de la cellule de recherche « Architecture et Climat » de l'UCL, Erika et Marc ont

décidé de travailler avec le bureau BADP de Sombreffe, composé de jeunes architectes souhaitant se spécialiser dans les constructions passives.

« Nous leur avons demandé d'estimer combien la rénovation allait nous coûter si nous y intégrions les meilleures techniques. Notre budget ne nous permettait pas de tout faire, à moins d'en faire une partie nous-mêmes. »

Les propriétaires n'ont pas voulu réduire leurs ambitions énergétiques ! Ils ont décidé qu'ils se chargeraient de la majorité des démolitions, avec l'aide de leurs amis. Qu'ils installeraient des escaliers en kits (il en a été tenu compte au moment de l'élaboration des plans) et qu'ils reporteraient certaines finitions (l'aménagement de l'étage sous toiture, notamment).

« Nous avons obtenu un permis de démolir bien avant d'obtenir le permis de rénover. De cette manière, nous avons gagné du temps. Les différents corps de métier ont pu se mettre au travail dès la réception du second permis. Il ne restait que cinq murs ! »

Des panneaux solaires

Les Néolouvanistes ont soigné l'isolation : du sol (il a fallu creuser), de la façade (enduit sur isolant) et du toit (30 cm, avec de l'isofloc). Ils ont suivi les conseils des architectes et abandonné l'idée du puits canadien. Ils ont opté pour du triple vitrage, une VMC (ventilation mécanique double flux), une chaudière à condensation, des panneaux solaires thermiques pour l'eau chaude, des panneaux solaires photovoltaïques pour l'électricité, une citerne d'eau de pluie (10.000 litres) pour l'alimentation des toilettes, de la machine à laver et de deux points d'eau.

« Ce sont toutes des techniques éprouvées. Les panneaux photovoltaïques ont été installés deux ans après le reste, quand nous avons obtenu les primes énergétiques pour nos travaux d'isolation. »

Les travaux ont duré 9 mois (comme les démarches administratives qui les ont précédés) et se sont déroulés sans mauvaises surprises. Au total, la rénovation a coûté 220.000€. Un budget, mais Erika et Marc ne regrettent pas leurs choix.



Marc Servais et Erika Lepers, enchantés de leur rénovation.



ENERGIE

« Notre maison est très agréable à vivre. Pas très originale dans son architecture, mais fonctionnelle. Nos factures s'élèvent à environ 50€/mois, pour le gaz, l'électricité (nous consommons moins que ce que nous produisons) et l'eau. Par rapport au bâtiment initial, qui était chauffé au mazout, c'est 80% d'économie », calcule Marc.

« Outre le raccordement au gaz, nous avons demandé que l'électricité soit placée en sous-terrain, pour éviter les ponts thermiques », ajoute Erika. « Heureusement,

notre maison était recouverte de crépi à l'origine. Nous avons pu l'isoler par l'extérieur et remettre un crépi blanc après. »

Agir pour la terre

Nos habitants ont hésité à demander la certification passive. Leur maison a toutes les caractéristiques du passif mais l'isolation n'est sans doute pas parfaite au niveau des murs mitoyens.

« Nous n'avons pas le label, mais cela ne change rien à la qualité du bâtiment. »

Ils n'ont pas idée du nombre d'années qu'il faudra pour parler d'un investissement rentable économiquement - les panneaux photovoltaïques à eux seuls ont représenté un budget de 20.000€ - mais ils sont convaincus d'avoir apporté leur contribution, pour la sauvegarde de notre planète. Et cela n'a pas de prix. ■

Des éoliennes citoyennes

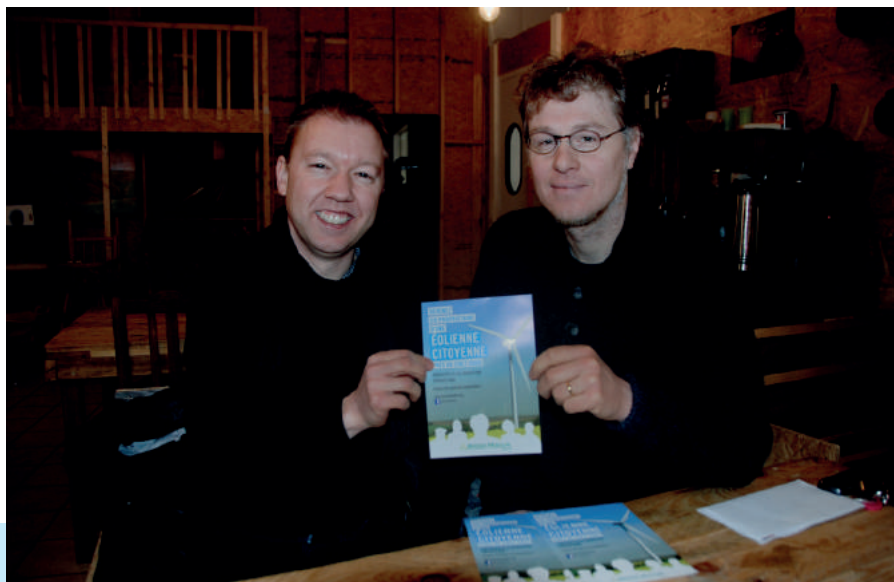
La coopérative citoyenne « Nosse Moulin » développe des projets d'énergie renouvelable dans la région de Gembloux. Elle a pour but de produire de l'énergie renouvelable, locale, au bénéfice économique de ses coopérateurs et dans une perspective de développement éthique et solidaire.

Nosse Moulin a son siège social chez Agricovert à Gembloux, mais la coopérative citoyenne a un petit quelque chose d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Non seulement son président Fabrice Adam a habité notre ville et y a travaillé pendant 15 ans (pour la coopérative Crédal), mais plusieurs de nos habitants y ont aussi souscrit des parts, pour participer à la transition énergétique.

Notre Collège communal a été invité à donner son avis dans le cadre de l'enquête publique qui s'est terminée en février pour la construction de dix éoliennes à Walhain/Chaumont-Gistoux, le long de la E411, à hauteur de l'aire de repos de Nil-Saint-Martin. Un projet d'Engie-Electrabel, qui prévoit que deux éoliennes « citoyennes » seront financées par Nosse Moulin et HesbEnergie.

Depuis 2008

L'aventure a commencé au moment de la libéralisation du marché de l'énergie. Quelques personnes soucieuses de



Fabrice Adam et Geoffroy Daneau, président et administrateur délégué de la coopérative citoyenne Nosse Moulin.

préservier l'environnement se sont regroupées au sein du Collectif Energie Gembloux, en 2008, pour organiser des groupements d'achats (électricité verte, puis panneaux solaires photovoltaïques).

« Nous avons animé des soirées d'information sur les économies d'énergie, les audits énergétiques... avec un certain succès. Quelque 150 ménages du pays de Gembloux

ont participé aux groupements d'achats », se souvient Fabrice Adam. « Nous avons assisté à une réunion d'information sur les éoliennes citoyennes et avons vu dans la démarche, collective, l'opportunité de nous fédérer autour d'un projet. »

La coopérative Nosse Moulin a été créée en 2011, par 57 fondateurs, qui ont apporté 20.000€ de ➤

fonds. Elle a grandi peu à peu, pour atteindre aujourd'hui plus de 315 coopérateurs et 350.000€ de capital.

Elle s'est d'abord intéressée au projet éolien qui débutait entre Ernage et Walhain, mais sans succès, faute d'accord avec le développeur privé. Puis à un autre projet, à Gembloux, qui n'a finalement pas obtenu de permis.

«En 2014, nous avons hésité à poursuivre. Avant de nous ouvrir à d'autres projets, plus petits, mais qui concernaient aussi les économies d'énergie et la promotion des énergies renouvelables», raconte Geoffroy Daneau, administrateur délégué de Nosse Moulin. «Nous avons mis nos connaissances au service d'Agricovert, de l'école de Lonzée, de l'école du cirque... pour des dossiers d'isolation, pompes à chaleur, panneaux solaires...»

Eoliennes citoyennes

2016 a été l'année du renouveau pour la coopérative, avec notamment la concrétisation du premier projet éolien auquel elle s'était intéressée. Sur les six éoliennes qui ont été construites entre Ernage et Walhain, le long de la RN4, deux ont été revendues au mouvement citoyen pour un budget total de 7.086.000€. La coopérative «Allons en Vent» d'Houyet en a racheté les droits à la SA Alternative Green de Léglise et a proposé à deux autres coopératives d'en devenir les copropriétaires avec elle (Courant d'Air de Waimies à raison de 45%, Nosse Moulin à raison de 5%).

«Nous sommes minoritaires mais avons l'intention d'augmenter progressivement notre participation dans les différents projets», annonce Fabrice Adam.

Nosse Moulin est impliquée dans trois autres projets: la construction de six éoliennes, dont une citoyenne, à Liernu (projet d'Eneco, avec aussi les coopératives HesbEnergie (Hesbaye, Brabant wallon et ouest de la province de Liège) et Champs

d'Energie (Fernelemont et province de Namur)); la construction de neuf éoliennes, dont une citoyenne, à Boneffe (projet d'Eneco, avec les mêmes coopératives partenaires); la construction de dix éoliennes, dont deux citoyennes, à Walhain/Chaumont-Gistoux (projet d'Engie-Electrabel, avec aussi les coopératives Allons en Vent et HesbEnergie).

«Le fait de travailler avec des coopératives partenaires est intéressant pour fédérer les compétences et les disponibilités.»

Puisque le projet de Walhain/Chaumont-Gistoux est voisin d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, les administrateurs de Nosse Moulin et d'HesbEnergie l'ont présenté à la Maison du Développement Durable (MDD) de Louvain-la-Neuve, l'automne dernier.

Une part: 250€

Pour devenir coopérateur, il faut acquérir une ou plusieurs parts (maximum 20/personne) dans la société: de 250 à 5000€.

Les motivations sont multiples: devenir acteur de la transition énergétique, pouvoir se fournir en électricité (verte, locale et citoyenne) auprès du Comptoir citoyen des énergies «Cociter», espérer obtenir à terme un dividende annuel (de maximum 6%, exonéré d'impôt), participer à des groupements d'achats (ampoules led...), donner du sens à son épargne, faire partie d'un projet collectif...

«Il ne s'agit ni d'une donation ni d'une cotisation, on peut toujours sortir de la coopérative», précise Fabrice Adam. «Il faudra attendre 2 ou 3 ans avant de pouvoir distribuer un premier dividende, car la banque nous impose de constituer des réserves. Mais le rendement n'est pas la première motivation des coopérateurs.»

Même si ce sont les personnes - membres ou non de la coopérative - qui habitent le plus près qui

consommeront effectivement l'électricité produite par les éoliennes, le fait d'en encourager la construction, de savoir comment l'électricité est produite et injectée dans le réseau, achetée par un fournisseur qui est lui-même coopératif... est enthousiasmant.

«C'est une réappropriation citoyenne de l'ensemble de la chaîne. On paie sa facture à Cociter (3 étoiles et 20/20 au classement Greenpeace), qui achète son électricité aux coopératives citoyennes. L'argent retourne dans le même circuit (court) et permet, à côté du dividende annuel, de financer des projets locaux à finalité sociale», se réjouit Geoffroy Daneau. «Le citoyen a son mot à dire dans la politique énergétique. Il est dans le métier, il sait de quoi il parle. Les décisions ne sont plus uniquement prises par les grands lobbyistes des multinationales, qui agissent pour leurs intérêts privés!»

«A l'inverse, le citoyen travaille dans l'intérêt général, pour les générations futures», complète Fabrice Adam.

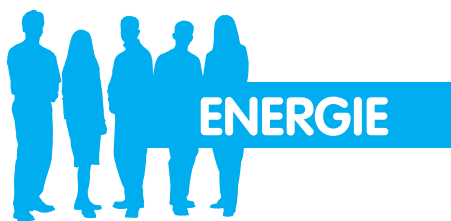
Intéressé(e)?

Nosse Moulin compte déjà une quinzaine de nos habitants parmi ses coopérateurs. Les autres sont les bienvenus. Ils peuvent aussi décider de fonder leur propre coopérative, ou une antenne locale de Nosse Moulin, tout est possible!

«Nous faisons partie de la Rescoop Wallonie, qui fédère douze coopératives dont cinq produisent déjà de l'électricité principalement d'origine éolienne. Elles ont encore d'autres projets: éoliens, de biométhanisation et d'hydro-électricité.»

Regroupez vos amis intéressés et organisez une rencontre chez vous, les administrateurs de la coopérative se feront un plaisir de l'animer. ■

 info@nossemoulin.org



19° en classe, même pas froid !

Les élèves en première primaire à l'école communale de Mousty ont décidé d'économiser l'énergie. Ils ont réalisé un film, et des cocottes, pour apprendre les bons gestes à leurs condisciples.

Les 24 élèves en première primaire dans la classe de Julie Odent, à l'école communale des Coquerées (Mousty), traquent désormais les torchons et manteaux abandonnés sur les radiateurs de l'école !

Après avoir reçu la visite du conseiller en Energie de la Ville, qui leur a expliqué comment la consommation énergétique de leur école était excessive, équivalente à celle de 13 familles, ils ont décidé de faire un geste pour la planète. En réalité, quatre gestes, pour économiser l'énergie.

« Les enfants ont eu plein d'idées. Certaines n'étaient pas réalisables, par exemple, le fait de ne plus tirer la chasse des toilettes... pour économiser l'eau », se souvient Madame Julie. « Nous avons été voir la chaudière, dans la cave. Nous avons découvert comment se réglait les vannes des radiateurs et avons appris à lire un thermomètre. Finalement, nous avons estimé que nous avons assez chaud avec 19° dans la classe. »

Pour sensibiliser les autres élèves de l'école, ils ont réalisé une affiche et un film de quelques minutes « Ensemble économisons l'énergie », reprenant les quatre gestes qu'ils préconisent : éteindre les lumières quand on sort d'un local, régler le chauffage sur 3 (voire moins), ne rien déposer sur les radiateurs, fermer les portes pour conserver la chaleur dans les locaux.

« Nous avons présenté le film dans toutes les classes, y compris les maternelles, en décembre. Pour cela, les enfants ont dû apprendre



Ces élèves de l'école de Mousty vous enseignent quatre gestes pour économiser l'énergie.

à parler en public : bien articuler, expliquer clairement, regarder l'auditoire, sourire... Un défi, devant les classes des grands ! »

Des cocottes « Energie »

Les élèves ont été désignés responsables, deux par deux, de chacune des classes de l'école. Depuis janvier, ils sont chargés d'y vérifier le respect des consignes, une fois par semaine. Des « V » ou des « X » sont notées sur une feuille récapitulative, pour rappeler les bons gestes à ceux qui les auraient oubliés. « Ne rien déposer sur les radiateurs » est celui qui pose le plus de problème.

« Nous avons aussi fabriqué des cocottes, sur le thème de l'énergie. Elles reprennent d'autres consignes - prendre une douche plutôt qu'un bain, venir à pied/à vélo/en bus à l'école... - grâce auxquelles nous avons appris à lire. C'était la condition, avant de pouvoir y jouer dans la cour de récréation. »

Naomi, Violette, Albin, Marion, Mohamed, Ben... sont fiers de s'être investis dans ce projet. En première primaire, ils auront six années pour poursuivre leur action. Et sensibiliser les plus jeunes, qui prendront le relais à leur tour.

Madame Julie est fière aussi : il paraît que certains parents se sont plaints... d'être rappelés à l'ordre, à la maison !

« Nous avons prévu de leur présenter le film (à découvrir sur le site internet de l'école : <http://ecoledemousty.olln.be>) à l'occasion de la fête programmée pour les 100 premiers jours d'école primaire. Non seulement ils découvriront les quatre gestes, mais aussi comment ce projet nous a permis de pratiquer la lecture et les mathématiques. » ■

Conseils énergétiques gratuits

Notre ville a la chance de disposer d'un Guichet de l'Energie. C'est la première étape d'une démarche futée pour plus d'économies, plus de confort et un plus grand respect de l'environnement.

Le Guichet de l'Energie (15, av. Reine Astrid, à Ottignies) propose conseils et documentation à tout citoyen à la recherche de réponses aux questions énergétiques liées à son habitation (neuve ou en rénovation) située en Wallonie. Gratuitement.

Nadia Piersotte, Françoise Henry et Michel Caes vous y accueillent du mardi au vendredi, de 9 à 12h (sur rendez-vous pour toute question technique), pour :

- comparer des produits/devis/techniques/fournisseurs d'énergie ;
- répondre aux questions techniques et administratives relatives aux aides et primes pour les logements, à la réglementation PEB (Performance Énergétique des Bâtiments) et à la Procédure d'Avis Énergétique ;
- aider au remplissage de la Déclaration PEB simplifiée dans le cadre des rénovations simples (lorsqu'il n'y a ni architecte ni conseiller en énergie).

Ils effectuent des visites techniques à domicile (audits électriques, humidité, Opération MEBAR pour les ménages à bas revenus), uniquement après votre passage dans les bureaux du Guichet.

« Nous donnons beaucoup d'informations par téléphone. Pour les questions plus complexes,

l'idéal est de venir sur place, avec tous les documents pour lesquels on souhaite obtenir des conseils : photos, plans, factures annuelles de consommation... », précise Nadia Piersotte.

Primes, humidité...

Le Guichet de l'Energie reçoit entre 3000 et 4000 visiteurs, chaque année. Ils viennent surtout se renseigner sur les primes wallonnes (rénovation ou énergie).

Beaucoup cherchent aussi à résoudre leurs problèmes d'humidité. Françoise Henry se souvient d'une maison de Genval où de la cellulose avait été utilisée comme isolant, en toiture. D'un côté sans frein de vapeur ; d'un autre, avec une sous-toiture non respirante.

« La mise en œuvre n'ayant pas respecté les propriétés de la cellulose, terriblement sensible à l'humidité, le matériau s'était complètement détérioré », explique l'ingénieure architecte.

Un bon conseil permet parfois d'éviter la catastrophe. Ainsi, beaucoup de gens s'imaginent que la pièce est ventilée quand ils laissent un Velux entrouvert ou une fenêtre en oscillo-battant, toute la journée. C'est tout à fait déconseillé.

« Pour renouveler l'air dans les pièces de vie, s'il n'y a pas de

système de ventilation mécanique intégré à l'habitation, il faut créer un courant d'air pendant 10 à 15 minutes, de préférence le matin. Refermer les fenêtres ensuite, pour éviter de refroidir les parois. »

Les conseillers du Guichet recommandent d'installer un système d'extraction de l'air dans les pièces humides. Et de fermer la porte de la salle de bain, pour éviter que l'humidité ne se répande dans les pièces voisines.

Avis non-commercial

Avant d'engager des travaux ou d'acheter de l'équipement, pensez à pousser la porte du Guichet de l'Energie. Vous y obtiendrez un avis objectif, sans intérêt commercial.

« Nos conseils n'ont pas de valeur juridique. Nous ne pouvons pas témoigner dans le cadre d'un conflit qui opposerait un locataire à son propriétaire, par exemple. Mais nous pouvons rendre un rapport qualitatif, qui étayera éventuellement l'argumentation d'un avocat. » ■



Info 010/ 40 13 00
guichetenergie.ottignies@spw.wallonie.be
<http://energie.wallonie.be>

Bilan énergétique gratuit

Le tuteur énergie du CPAS se rend chez vous afin de réaliser un bilan énergétique de votre habitation. Il examine vos équipements électroménagers/de chauffage et vous interroge sur vos habitudes de consommation.

Dans son rapport, il vous explique comment réduire les dépenses énergétiques en adoptant de nouveaux comportements. Il évoque les investissements prioritaires pour améliorer la performance énergétique du bâtiment et ainsi générer des économies d'argent.

Après cette analyse, il peut aussi fournir

gratuitement du petit matériel économique : ampoules, multiprises avec interrupteur, minuteur...

Si ce service (gratuit) s'adresse en priorité aux personnes précarisées, tout citoyen désireux de réduire sa consommation d'énergie sera conseillé.

Deux permanences sont organisées : les mercredis de 13h30 à 16h, dans les locaux du CPAS à Louvain-la-Neuve (Voie des Hennuyers, 1) ; les jeudis de 13h30 à 16h, dans les locaux du CPAS à Ottignies (Espace du Cœur de Ville, 1).

Info 010 / 43 65 11
logement-energie@cpas.olln.be

COURTIER D'ASSURANCES

"Notre engagement:
Améliorer la **qualité** ou le **prix**
de vos contrats d'assurance."



Assurances
Crédits hypothécaires
Placements

Rue Haute, 11 à 1340 Ottignies LLN
philippe.laperche@outlook.be
0477 44 35 48

OPSIS SPRL
FSMA 108017A

VOTRE CRÉDIT LOGEMENT GRÂCE À RECORD BANK

Record Bank, L'ARCHITECTE DE VOTRE CRÉDIT



AGENCE DEWERE-LEMAIRE
Espace du Coeur de Ville 16 • 1340 OTTIGNIES
FSMA : ND2L sprl07200 CB CA

Record
recordbank.be

**Vous avez un doute sur votre qualité d'écoute,
faites un test d'audition gratuit!**



Audiologiste

Audio-Solutions

Entendre c'est bien, comprendre c'est mieux

Rue de l'Amitié, 12
1300 LIMAL

Sur rendez-vous au
Tél. 010457013

E-mail : info@audio-solutions.be



WIDEX
high definition hearing

SIEMENS

CHASSIS ONE

**Venez visiter notre atelier
de fabrication**



deceuninck

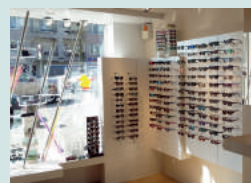
FABRICATION ET POSE DE PORTES ET CHASSIS
P.V.C. • BOIS • ALU



Avenue Vésale n°26
Zoning Nord de WAVRE
TÉL: 010 81.67.81

www.chassisone.com

Opticien - Optométriste



Examen de la vue Lentilles de contact

Spécialiste lentilles
de contact et orthokératologie
Spécialiste verres progressifs
avec garantie adaptation.

Espace de coeur de Ville, 21
1340 Ottignies
Tel : 010 43 96 97
info@clairdevue.be

www.clairdevue.be



clairdevue



Nouvelles de la Ville

Carnet Familial

Naissances

Heuze, Manon	01/12
Splingard, Rafael	01/12
Debroux, Eva	02/12
Kastrati, Nil	03/12
Roque, Lily	05/12
Selerin, Pol	06/12
Genin, Gaya	08/12
Simoen, Joy	08/12
Bellanger, Lola	09/12
Humblet, Léa	09/12
Serfilippi, Eneo	11/12
Serfilippi, Clelio	11/12
Ding, Yining	12/12
Rens, Ethan	13/12
El Kadiri, Nayla	15/12
Nicaise Hayden, Sara	15/12
Baudoux Pincetti, Mya	19/12
Amrani Hanchi, Ali	21/12
Collin, Nolan	21/12
Gabriel, Noé	23/12
Nazari, Firdous	25/12
Declève, Marcel	27/12

Deleruelle, Valentin	27/12
Wyns, Ambre	28/12
Badri, Rayane	28/12
Ferreira Dos Santos, Helena	29/12
Vandam, Lilou	29/12

Mariages

Auam, Ahmed	
& Andaloussi, Touria	03/12
Devigne, Cédric	
& Sweeney, Vickianne	10/12

Décès

Sorel, Thomas	03/12
Froment, Christine,	
we Lepot	07/12
Casse, Jules	09/12
Marquet, Joseph	10/12
Hannon, Daniel	11/12
Brigode, Andrée,	
we Liégeois	12/12
Vandevandel, Robert	12/12

Leboutte, Claire,	
we Otlet	13/12
Gantois, Gisèle,	
we Buyens	15/12
Danckers, Jean-Baptiste	16/12
Debieve, Gretta,	
we Van Achter	17/12
Marchand, Roger	18/12
Doco, Edith,	
épse Verhulst	20/12
Martin, José	21/12
Rowart, Joseph	21/12
Carpentier, Raoul	24/12
Missair, Nicole	24/12
Vramboudt, Marie-Claire	25/12
Duvivier, Paul	28/12
Van Eggelpoel,	
Marie-Claire	28/12
Clapuyt, Fernand	31/12
Govaerts, Jules	31/12
Peeters, Jean	31/12

Dialoguez avec le Collège

Comme annoncé dans le Bulletin de février, des rencontres entre les habitants et le Collège communal seront organisées dans les quartiers, tout au long de cette année.

La première réunion concernera Céroux-Mousty. Elle aura lieu le mercredi 26 avril, à 20h, en la salle Jules Ginion de Céroux. Une invitation toutes-boîtes parviendra début avril aux habitants concernés.

La seconde réunion concernera Limelette, le Petit-Ry et Rofessart. Elle aura lieu le mercredi 21 juin, à 20h, à l'hôtel de ville d'Ottignies. Tous les habitants de cette zone y sont les bienvenus. Ils sont invités à faire connaître - avant le 10 mai - le(s) sujet(s) qu'ils désiraient voir aborder lors de cette rencontre. Par courriel (participation@olln.be) ou courrier (Ville d'Ottignies-LLN, service Activités et Citoyens, Espace du Cœur de Ville, 2, à 1340 Ottignies). Une invitation toutes-boîtes sera distribuée début juin. ■

Info 010 / 43 61 77

Libération des Camps

La commémoration de la Libération des Camps aura lieu le mardi 16 mai. Au programme :

13h : hommage à Joseph et Juliette Stouffs-Raucent (un couple de Justes), devant l'église de Céroux, suivi de dépôts de fleurs aux monuments aux morts d'Ottignies. Avec les musiciens de la Philharmonie Royale Concordia (PRC) d'Ottignies et des élèves en 5^e et 6^e primaire.

14h30 : hommage au monument aux Morts de Limelette (avenue de Jassans, 67) et au monument de l'Armée Secrète (rue Escadron Brumagne). Avec des élèves en 5^e et 6^e secondaire.

15h30 : verre de l'amitié.

Info 010 / 43 61 74



Conseil communal

Le compte rendu de la séance du 17 janvier.

Il s'agit d'une séance extraordinaire, demandée par la minorité. Celle-ci souhaite obliger le Collège à se positionner définitivement au sujet du projet de consultation populaire sur l'extension du complexe commercial L'esplanade.

Le public s'est déplacé en nombre: il n'y a pas assez de chaises, certains s'asseyent à même le sol, d'autres restent debout. On reconnaît notamment les habitants de Louvain-la-Neuve qui s'étaient déjà mobilisés pour que notre Ville se prononce contre le traité transatlantique TTIP et/ou qui avaient manifesté leur mécontentement suite à l'augmentation de la taxe de séjour. Ils font partie de la plateforme citoyenne inquiète de l'agrandissement du centre commercial.

La presse est également très représentée: 8 journalistes, on n'en a jamais vu autant assis à notre table! Preuve s'il en fallait que le sujet n'intéresse pas seulement les citoyens de notre ville.

Le président du Conseil Hadelin de Beer de Laer semble ravi et amusé de cette forte participation. Il rappelle que le public ne peut pas se manifester, sinon il demandera à la police de faire évacuer la salle.

« De la parole aux actes! »

La conseillère Bénédicte Kaisin rappelle comment son groupe a fait ajouter un point au Conseil de novembre, afin de savoir si le Collège disposait encore d'une maîtrise suffisante sur le projet d'extension de L'esplanade pour pouvoir prendre en compte les résultats d'une éventuelle consultation populaire. Si oui, OLLN 2.0 demandait à ce que cette consultation soit organisée rapidement, vu les délais imposés



Le public s'est déplacé en nombre, intéressé par le projet de consultation populaire sur l'extension du complexe commercial L'esplanade.

par le décret (NDLR: pareille consultation ne peut s'organiser dans les 16 mois qui précèdent les élections).

Le bourgmestre Jean-Luc Roland avait répondu que, le permis socio-économique ayant été délivré, le Collège n'avait plus qu'un avis à remettre, dans le cadre de la procédure de permis unique. « Cela diminue l'intérêt d'une consultation populaire mais ne l'annihile pas. Si on l'organise, ce sera sur la demande de permis, quand l'étude d'incidences sera terminée. » Il avait précisé: « Une consultation populaire prévoit un vote pour ou contre, sans motivation. Le fonctionnaire délégué, qui délivre le permis d'urbanisme, n'est pas contraint de tenir compte du résultat. »

L'échevin de la Participation Michel Beaussart avait ajouté que le Collège réfléchissait dès lors à des méthodes de consultation qui produisent des motivations.

« Le débat s'est poursuivi dans la presse. Le 22 décembre, l'échevin de l'Urbanisme y déclarait que « rien ne presse ». Le 29 décembre, le

PS y réclamait une consultation populaire. Vu cette ambiguïté, nous demandons au Collège de se prononcer définitivement au sujet de la consultation », termine Bénédicte Kaisin.

Son colistier Cédric Jacquet ajoute que si la consultation populaire n'est pas un outil parfait, c'est le seul outil qui permette de consulter les habitants. Or les programmes de tous les partis représentés autour de la table prévoyaient d'impliquer davantage les citoyens dans la vie locale. « Passons de la parole aux actes! », dit-il.

Avant le 31 mai

« Tout le monde a bien compris qu'il s'agit avant tout d'une opération de communication. Vous saviez qu'un Conseil est prévu à la fin de ce mois », répond le bourgmestre. « Que vous convoquiez le Conseil, c'est légitime. Nous n'étions pas obligés de répondre, mais nous sommes présents – au complet – parce que ce point est important et d'intérêt communal. Le Conseil est le lieu pour en débattre. »

Jean-Luc Roland mentionne son étonnement et sa perplexité au »

sujet du contenu de l'intervention de la minorité, puisqu'en novembre, le Collège avait annoncé qu'il réfléchissait à une formule plus efficace que la simple consultation populaire, qui permette de générer un argumentaire, faute de quoi ce processus participatif risquerait d'être un trompe-l'œil.

« Nous ne pouvons pas vous suivre dans votre proposition, qui ne tient pas compte de la mise en garde que je vous avais indiquée en novembre. Pour notre part, nous avons poursuivi notre réflexion, nous avons consulté, et nous allons vous présenter une autre proposition, qui s'inspire du décret mais s'en écarte pour l'améliorer. »

L'échevin de la Participation Michel Beaussart présente le dispositif choisi par le Collège, pour consulter la population dans la plus grande transparence, simplicité et neutralité.

L'idée est d'organiser une consultation sur base de ce que prévoit le Code de la démocratie locale, en dérogeant sur deux points: élargir les heures d'ouverture des bureaux de vote et permettre au citoyen de s'exprimer au-delà du oui ou non, par un argumentaire indispensable à la crédibilité du processus.

« On vous propose de créer un groupe de travail dans lequel la minorité sera représentée. Il sera chargé de décider à quoi ressemblera le bulletin de vote. Qu'on soit favorable ou défavorable au projet d'extension de L'esplanade, le bulletin permettra de préciser pourquoi. Le vote sera précédé d'une phase d'information. Une brochure comportera une présentation neutre, qui reprendra à la fois les arguments du promoteur et ceux des détracteurs. »

L'échevin distribue un projet de délibération et annonce que le Collège demandera au Comité de pilotage d'organiser la consultation au plus tard le 31 mai.

Processus recevable

Cédric Jacquet considère « limite insultante » la déclaration du bourgmestre comme quoi l'initiative de la minorité n'est qu'une opération de communication.

« Ce sont les membres de la majorité qui n'ont pas cessé de faire des déclarations dans la presse, depuis que nous avons inscrit le point à l'ordre du jour du Conseil de novembre », ajoute la conseillère Nancy Schroeders.

La minorité se félicite de la décision du Collège de solliciter l'avis des habitants. *« Avez-vous consulté un juriste, pour vous assurer de la recevabilité du processus que vous proposez ? »*, s'inquiète Cédric Jacquet.

Le président du Conseil Hadelin de Beer de Laer répond que les communes peuvent s'écarter du cadre strict prévu par le décret. Mons, La Louvière, Liège... l'ont déjà fait.

Le conseiller Jacques Otlet signale que, demandée par le Conseil communal, une consultation populaire peut s'organiser plus vite que lorsqu'elle est demandée par les citoyens, lesquels doivent d'abord réunir plusieurs milliers de signatures. D'où l'intérêt de l'initiative de son groupe.

Le Premier échevin Cedric du Monceau justifie le choix du Collège au moment de la délivrance du permis socio-économique: il y a beaucoup de projets de centres commerciaux concurrents, autour de Bruxelles, qui peuvent nuire à L'esplanade. Il évoque le recours introduit par la Ville de Wavre, contre ce permis socio-économique, et explique comment, convaincu qu'il faudrait avoir une vision territoriale plus large, il a essayé (sans succès) de rencontrer le bourgmestre empêché et la bourgmestre faisant fonction à Wavre, pour mener cette réflexion ensemble. *« Ils ont préféré attendre l'issue du recours. Recours qu'ils ont perdu. »*

Jacques Otlet regrette ironiquement: *« Vous auriez peut-être dû nous demander d'intervenir ! »*

Le président s'adresse à l'assemblée pour prévenir qu'au Conseil d'Ottignies, on est spécialistes pour saisir la balle au bond et la relancer! A Cédric Jacquet: *« Je vous suggère de demander maintenant la suspension de séance que vous souhaitiez, et je vous l'accorde ! »*

Deux interruptions

Il faudra deux suspensions de séance pour que le projet de délibération soit approuvé, à l'unanimité.

Après la première interruption, la minorité propose deux amendements. Le premier pour que la question « Approuvez-vous le projet d'extension de L'esplanade » soit clairement mentionnée dans la délibération. Le second, pour que le Comité de pilotage soit composé à la proportionnelle du Conseil communal (soit 3 représentants pour la minorité plutôt que les 2 représentants prévus par le Collège).

Après la deuxième interruption, le premier amendement n'est pas retenu. La majorité estime que ce sera au Comité de pilotage de formuler la question (sensible). Le second amendement est retenu, à condition que l'échevin de la Participation puisse faire partie du Comité en tant que superviseur, sans droit de vote. Il sera le garant d'une stricte neutralité.

« Il faudra que le Comité étudie la possibilité de consulter aussi les étudiants qui ne résident pas dans notre ville et qui ont certainement un avis à donner au sujet de ce projet », avance le conseiller Julien Tigel Pourtois.

L'échevin de la Participation fixe la première réunion du Comité à la date du 30 janvier. ■



Nouvelles de la ville

Le compte rendu de la séance du 31 janvier.

Avant l'examen de l'ordre du jour, les conseillers entendent la présentation du consultant TR@ME relative à l'avenir du centre d'Ottignies. Plusieurs citoyens qui ont participé aux ateliers urbains sont présents.

La Ville a soutenu ce processus participatif (qui constitue une première, sous cette forme). Il a rassemblé - à l'hôtel de ville, à quatre reprises durant le second semestre de 2016 - une quinzaine de riverains volontaires et des experts (un représentant du Fonctionnaire délégué, des urbanistes...), qui ont pointé les faiblesses et les potentialités du centre d'Ottignies. Il a été question du remodelage du centre commercial du Douaire, des atouts paysagers et patrimoniaux (la présence de la Ferme du Douaire, par exemple), de la trame bleue (la Dyle) et verte (les versants de la vallée) avec, pour objectif, de faire évoluer le centre vers plus de qualité de vie et de rencontres.

Participation

Après quoi, l'échevin Michel Beaussart propose un bilan «à mi-parcours» du Plan Stratégique Transversal, pour ce qui concerne la Participation. Il évoque les conseils consultatifs (certains sont plus actifs que d'autres, en fonction des sujets), le souhait de leurs présidents d'être davantage consultés par le Collège et de pouvoir compter des conseillers communaux parmi leurs membres.

Le conseiller Nicolas Van der Maren remarque qu'il fait partie de plusieurs conseils consultatifs, mais que sa valeur ajoutée est parfois limitée. En effet, les conseillers communaux n'ont pas

nécessairement les compétences pour pouvoir intervenir dans les débats d'experts.

L'échevin explique pourquoi l'expérience des conseils de districts a été arrêtée en 2012 : l'initiative s'est rapidement essouffée car il manquait un fil conducteur. Cela dit, les citoyens sont demandeurs de plus d'informations au sujet de leur quartier. Dès lors, une nouvelle forme de participation va voir le jour à partir du mois d'avril. Les habitants, par quartier, pourront rencontrer les membres du Collège pour parler avec eux des sujets qui les préoccupent.

Michel Beaussart mentionne les périodes de consultation allongées au-delà du prescrit légal, pour permettre aux habitants de prendre connaissance des projets de révision du Règlement Communal d'Urbanisme et du Schéma de Structure, les documents mis à disposition sur le site internet communal, les réunions publiques sur l'avenir du site de Benelmat, les ateliers urbains...

« En ce qui concerne l'avenir du site de Benelmat, jamais les riverains n'ont été informés sur un dossier aussi bien et aussi tôt. »

PCAR du Douaire

L'échevin de l'Urbanisme Cedric du Monceau propose l'adoption provisoire d'un avant-projet de Plan Communal d'Aménagement Révisionnel (PCAR) pour la zone Douaire-Bétons Lemaire-police. Celui-ci vise à réviser les affectations actuelles (commerce et activité industrielle) pour autoriser plus de diversité fonctionnelle, dont le logement.

Cet avant-projet a été élaboré

en tenant compte des enseignements tirés de la participation citoyenne organisée dans le cadre du Schéma d'aménagement pour le centre d'Ottignies, dont il a été question juste avant la séance du Conseil. La Ville souhaite avoir la maîtrise sur les options d'urbanisation.

L'échevin vante les qualités de l'étude du CREAT, qui donne des informations intéressantes en matière de population, environnement, emploi, logement, offre scolaire, mobilité...

Dans la foulée, il demande l'accord des conseillers sur l'élaboration d'un Rapport sur les Incidences Environnementales (RIE), pour la zone concernée par le PCAR (comme imposé par le CWATUP régional).

Les conseillers votent pour, à l'unanimité. La conseillère Bénédicte Kaisin regrette néanmoins que le PCAR soit présenté séparément du Schéma général du centre d'Ottignies. *« Cela brouille la vision du citoyen et complexifie le travail de ceux qui devront faire les liens entre ces deux documents. »* Elle ne comprend pas le choix du Collège de retravailler le Plan Communal de Mobilité uniquement pour Louvain-la-Neuve (le PCM date de 2003) alors que de nombreux projets sont en gestation autour du Douaire. *« Pour vous justifier, vous invoquez le Plan Local de Mobilité (PLM) de la gare, que nous n'avons jamais eu le plaisir de découvrir. »*

S'agissant du timing, l'échevin de l'Urbanisme répond qu'il peut seulement maîtriser ce qui dépend de la Ville. Les procédures sont lourdes au niveau régional, il ne peut rien y faire. Cependant, il ne voit pas en quoi la présentation

des deux documents de manière simultanée changerait quoi que ce soit. *« On débute un processus, on avance vers un projet qui permettra d'améliorer la qualité de vie au centre d'Ottignies. »*

L'échevin de la Mobilité David da Câmara Gomes rappelle à Bénédicte Kaisin que le Plan Local de Mobilité (PLM) de la gare est consultable, depuis décembre 2013, sur l'intranet mis à la disposition des conseillers communaux.

La conseillère Nancy Schroeders remarque qu'il serait intéressant d'avoir une vision globale de la mobilité, car le Plan Local n'a pas résolu les problèmes dans le centre d'Ottignies.

Le conseiller Nicolas Van der Maren demande à être informé des différentes étapes du dossier, comme l'est la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM).

Rue de la Chapelle, Notre Maison-IPB

Les conseillers apprennent que le chantier en cours à la rue de la Chapelle sera prolongé de 48 jours ouvrables, notamment à la demande de l'IBW pour les travaux d'égouttage. Le conseiller Dominique Bidoul ne comprend pas pourquoi le métré initial prévoyait 48 branchements à l'égout alors que la rue compte plus de 80 maisons (il est question de 98 branchements aujourd'hui). L'échevin en charge des Voiries David da Câmara Gomes avoue être aussi surpris que lui.

La minorité a ajouté deux points. Le premier concerne la procédure en cours dans le dossier qui oppose les sociétés de logements publics Notre Maison (soutenue

par la Ville) et IPB (présidée par l'ancien bourgmestre Jacques Otlet). Le conseiller Cédric Jacquet souhaite en connaître les derniers éléments, alors qu'IPB a introduit un 2^e recours au Conseil d'Etat. L'échevine du Logement Julie Chantry évoque le travail mené par un réviseur externe, au sein de la Société wallonne du Logement, pour trouver des solutions afin que la situation financière d'IPB ne soit pas mise en péril par le projet de regroupement dans notre ville. *« Mais qu'en est-il du recours »,* insiste le conseiller, *« avons-nous des chances de le gagner ?! »* Le bourgmestre Jean-Luc Roland comprend la manœuvre et répond qu'il n'est pas question de répondre en séance publique sur une procédure en cours.

Extension de L'esplanade

Le 2^e point ajouté concerne la consultation populaire sur le projet d'agrandissement du centre commercial de L'esplanade. Le conseiller Julien Tigel Pourtois suggère de geler la révision du Schéma de Structure, pour pouvoir tenir compte du souhait de la population. *« Actuellement, le Schéma ne permet pas grand-chose d'autre que l'extension du centre commercial. Et c'est sur ce document que le Fonctionnaire délégué se basera pour prendre sa décision. »*

L'échevin de l'Urbanisme se dit perplexe. *« Précédemment vous me critiquiez parce que ça n'allait pas assez vite, maintenant vous me demandez de stater. Je désespère d'avancer. Cela fait 8 ans que les gens me demandent de pouvoir construire en bois ! »* Cedric du Monceau évoque l'intérêt du Schéma de Structure pour maîtriser le développement de Louvain-la-Neuve (en zone rouge au Plan de Secteur). Il

prend la RN 4 pour exemple : les commerces de part et d'autre à Corbais, les *« boîtes à chaussures »* à Wavre, *« avec mon enseigne est plus grosse que la tienne, on ne voit plus rien du tout du paysage »*... alors qu'à Louvain-la-Neuve, on est parvenu à conserver un boulevard dégagé avec des ouvertures de vue. *« On a concentré le commerce sur la dalle, au cœur de la cité. »*

Le bourgmestre Jean-Luc Roland précise que le Schéma de Structure de 1997 prévoit que le site envisagé pour l'extension du centre commercial de L'esplanade se situe en zone de services. Or la législation wallonne a fait disparaître cette notion de zone de services en 1999. *« Dans notre projet de révision du Schéma de Structure, nous avons mis ce site en zone d'activité économique mixte qui peut, outre du commerce, accueillir de l'artisanat, de la recherche ou des bureaux, voire encore du logement. Quel que soit le résultat de la consultation populaire, nous aurons une panoplie de fonctions possibles. »*

Julien Tigel Pourtois regrette que l'échevin de l'Urbanisme mélange le Schéma de Structure et le Règlement Communal d'Urbanisme. C'est en effet le nouveau RCU qui permettra aux habitants de construire en bois. Il est favorable à l'intitulé « zone d'activité économique mixte » mais demande que soit retirée la nuance qui l'accompagne, qui prévoit une extension éventuelle du centre commercial. Le Collège en analysera la possibilité.

L'échevin de la Participation annonce que la consultation populaire devrait se dérouler aux alentours du week-end des 20-21 mai. ■



Nouvelles de la ville

Le compte rendu de la séance du 21 février.

On pressentait qu'il serait long, il le fut ! Près de 4 heures, essentiellement consacrées à la révision du Schéma de Structure Communal (SSC) et du Règlement Communal d'Urbanisme (RCU). Finalement votée majorité contre opposition (ça aussi, on le pressentait!).

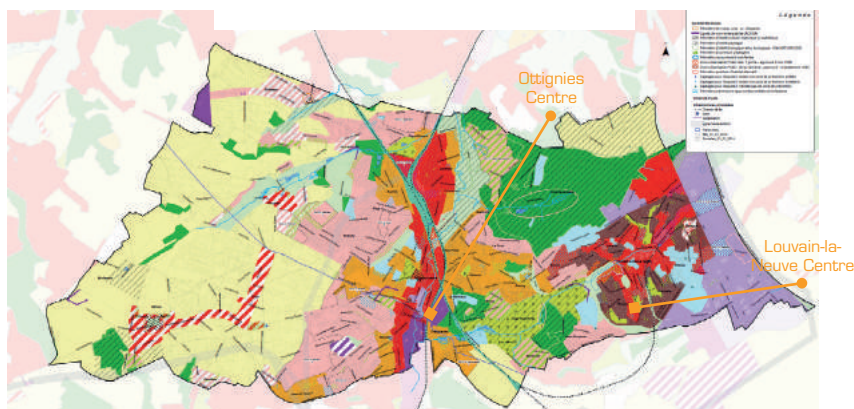
Avant cela, le bourgmestre demande aux conseillers d'approuver la demande de subsides et la création d'un droit de jouissance sur un terrain de l'UCL, au profit de la Ville, en vue de la rénovation des piscines ou de la construction de nouvelles piscines à Blocry (dont la Ville est propriétaire, avec l'UCL et la Fédération Wallonie-Bruxelles). Jean-Luc Roland explique que le Conseil d'Administration du centre sportif se réunira le lendemain pour arrêter son choix.

« La rénovation des piscines est estimée à 10,1 millions d'euros », annonce le bourgmestre. « L'alternative - la construction d'une nouvelle infrastructure, de 50x25m, soit une surface nagée augmentée de 50%, et l'avantage d'une distance olympique - coûterait 12,8 millions. »

Le bourgmestre détaille les qualités de cette alternative : une autre localisation (entre l'école de Blocry et le centre sportif, le long du boulevard de Lauzelle), qui permettrait de désengorger le quartier de l'Hocaille ; la possibilité de ne pas interrompre le service (les anciennes piscines continueraient de fonctionner, le temps de construire les nouvelles).

La minorité fait aussi savoir sa préférence pour une nouvelle construction. Elle serait plus coûteuse, mais compte tenu du prix de l'aménagement d'une piscine provisoire (1 million/an), nécessaire si l'option « rénovation » était retenue, la différence ne serait pas énorme.

SCHÉMA DE STRUCTURE



« Nous sommes sensibles à ce que le personnel ne soit pas licencié », ajoute l'échevin des Sports Benoît Jacob.

Les conseillers donnent leur accord sur les deux scénarios, en espérant que le CA de Blocry retiendra le meilleur.

Le plat de résistance

Les conseillers sont invités à approuver la révision du Schéma de Structure Communal (SSC) et du Règlement Communal d'Urbanisme (RCU). L'échevin de l'Urbanisme Cedric du Monceau explique comment ce dossier est étudié depuis plusieurs années, par les services communaux, la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM) et la Région. Il évoque les deux enquêtes publiques, de 2015 et 2016.

« Il s'agit notamment d'intégrer le développement durable dans notre RCU. Jusqu'à présent, l'utilisation du bois n'était pas permise. »

L'échevin communique quelques éléments du diagnostic réalisé par le bureau d'études : la population qui ne rajeunit pas (qui demande un autre type d'habitat, en particulier des appartements en centre-ville), le potentiel foncier, l'attractivité de nos trois gares, le défi de la mobilité...

« Le Schéma de Structure nous permet de canaliser les énergies, de guider les intentions des promoteurs, dans la perspective d'un meilleur avenir pour tous. Nous mentionnons les lieux où nous souhaitons avoir une vision sur les projets : les alentours de la RN4, les bords du lac et le site de la gare des bus à Louvain-la-Neuve... »

A ceux qui s'inquièteraient d'une urbanisation trop forte, Cedric du Monceau signale que le SSC a pour objet de limiter et guider le développement, et que 50% du territoire communal est non-constructible. Il rappelle la volonté du Collège de préserver le caractère rural des plateaux.

« Nous n'avons pas modifié les options de densité, par rapport à l'ancien Schéma. Nous avons légèrement augmenté le périmètre urbanisable, dans la vallée de la Dyle afin d'y intégrer la gare d'Ottignies et ses alentours. »

Il explique comment les SSC et RCU sont liés : « Si on cadennasse les visions au sol, il faut aussi les cadennasser en hauteur, dans les options architecturales », dit-il. « Le nouveau RCU facilitera la tâche de ceux qui respectent les règles, que nous assouplissons quelque peu afin d'intégrer les nouvelles technologies de la construction. »

Ainsi, le toit plat ne sera pas interdit, pour autant qu'il s'intègre dans le tissu bâti.»

Reporter en juin ?

La minorité demande que ces points soient reportés au Conseil de juin. Le conseiller Julien Tigel Pourtois rappelle son intervention du mois précédent: le report permettra d'intégrer les résultats de la consultation populaire au sujet du projet d'extension du centre commercial de L'esplanade. Il évoque une erreur matérielle, dans un des documents du consultant soumis à l'enquête, et craint un vice de forme: suite à l'enquête, les réclamants n'ont reçu aucune réponse à leur courrier, pas même un accusé de réception. N'est-ce pas une obligation légale ?

Le conseiller Nicolas Van der Maren soutient l'argumentation de Julien Tigel: *«Ce vice de forme, c'est une faiblesse dans le dossier. Réglez ce problème, consultez les juristes de la Ville. C'est quasiment un conseil d'ami!»*

Le bourgmestre Jean-Luc Roland ne voit aucune raison de reporter le vote. Il explique que le fait qu'un accusé de réception n'ait pas été envoyé ne constitue pas une infraction, dans le cadre de la procédure SSC/RCU. Un accusé sera néanmoins envoyé. En ce qui concerne la consultation populaire, il ne voit pas non plus de raison de reporter le vote, dans la mesure où le texte qui est proposé permet bien sûr la réalisation de l'extension de L'esplanade, mais d'autres choses aussi (artisanat, enseignement). *«Vous vous faites les porte-parole de quelques opposants à l'extension qui ont l'impression qu'en modifiant le Schéma, toute extension serait rendue impossible définitivement. Ce qui est un leurre. C'est le Conseil communal qui garde la main: telle est la loi. En outre, si on décidait d'interdire aujourd'hui (ou après la consultation) toute extension, on donnerait aux demandeurs des armes dont*

j'espère vous mesurez l'impact potentiel ?!»

La demande de report est refusée, majorité contre opposition.

Majorité contre opposition

Le débat se poursuit, au sujet du contenu de la révision. Les conseillers Bénédicte Kaisin, Nicolas Van der Maren et Julien Tigel Pourtois lisent respectivement 4, 6 et 7 pages d'arguments, pour justifier le choix de la minorité de voter contre la révision.

C'est la preuve qu'ils ont beaucoup travaillé sur ce dossier - Bénédicte Kaisin et Julien Tigel sont membres de la CCATM, Nicolas Van der Maren l'a été - mais la longueur est malheureusement préjudiciable à l'intérêt, à cette heure tardive.

Le Collège les remercie néanmoins pour leur analyse. Il remercie aussi les services communaux, qui ont effectué un travail de titans.

Bénédicte Kaisin regrette les données du diagnostic obsolètes, l'étude qui ne tient pas compte de la situation dans les communes voisines, les liens qui manquent avec les autres documents et schémas urbanistiques, le Plan Communal de Mobilité non actualisé sur Ottignies... *«On lit que la densification entamée entraîne la transformation de la «résidence à la campagne» vers un modèle basé sur la «ville verte», est-ce vraiment ce que les citoyens souhaitent? En 1993, l'objectif avoué était d'atteindre 45.000 habitants, qu'en sera-t-il demain? Nous pensons qu'une densité maximale doit être fixée pour le centre d'Ottignies (de Mousty à Limelette), alors que le SSC le prévoit en zone «No Limite» (min 30 logements/ha).»*

Nicolas Van der Maren appuie les arguments de sa colistière: longueur de la procédure, réflexion sur la mobilité insuffisante, diagnostic dépassé... *«On continue de baser toute la révision*

du SSC sur l'hypothèse de l'essor démographique alors que depuis 2010, l'augmentation s'est fortement ralentie, pour s'inverser à partir de 2012, puisque la population de notre commune a commencé à diminuer.» Il dénonce *«l'inconsistance»* du Schéma: *«Le SSC prévoit une partie de La Baraque en zone d'habitat à caractère villageois (avec une densité maximum de 8 logements/ha) alors que ce quartier est à proximité directe d'une nouvelle gare RER. Tandis que pour la Porte de l'Europe à Limelette, la densité est illimitée. C'est difficile à avaler.»*

Julien Tigel ne comprend pas que la reconversion du site de Benelmat (Limelette) ne soit plus liée à l'élargissement du pont de l'Europe. *«Dans le SSC, vous ne conditionnez la reconversion du site à aucune mesure de mobilité. Vous dites même que le viaduc de Masaya est une charge d'urbanisme du RER, alors que le viaduc n'est pas compris dans le permis du RER. Et lorsque vous êtes devant les habitants de Limelette, vous promettez que la reconversion du site de Benelmat ne se fera pas sans le viaduc. Que la réalisation du viaduc sera une charge d'urbanisme pour le promoteur.»* Et le conseiller de s'interroger: *«Combien de viaducs prévoyez-vous? Financés par qui?!»*

Julien Tigel s'oppose à la densification des centres de Limelette, Céroux et Rofessart. Il s'intéresse à la subdivision des bâtiments existants: *«Dans le centre d'Ottignies et de Louvain-la-Neuve, elle doit se faire de manière horizontale. Ailleurs, elle doit se faire préférentiellement de manière verticale, pour permettre à chaque logement d'avoir un jardin. Cela n'a pas de sens!»*

Une vision d'avenir

L'échevin de l'Urbanisme qualifie l'attitude de la minorité de *«contraire à l'intérêt que vous poursuivez de limiter la croissance»*, parce qu'elle n'amène pas une



Nouvelles de la ville

vision d'avenir. *« De toutes façons, les gens qui veulent construire en ont le droit, quand ils sont propriétaires d'un terrain en zone à bâtir. Le SSC et le RCU ont pour but d'encadrer le développement, suivant la nature des projets et leur lieu d'implantation. A la Région wallonne, on nous dit qu'il n'y a pas d'autre commune qui mette autant de mécanismes en place, pour canaliser l'énergie des promoteurs et des particuliers. »* Cedric du Monceau signale que la majorité n'a pas l'ambition d'atteindre tel ou tel chiffre maximal de population. Quant au viaduc de Masaya, son coût - 14 millions - imposera de mutualiser les sources de financement.

L'échevin de la Mobilité David da Câmara Gomes constate qu'il y aura de plus en d'encombrements aux heures de pointe. Le parc automobile ne cesse de croître (+17% d'immatriculations en 2016, en Brabant wallon) alors que les améliorations suggérées sur le réseau primaire, dans le Plan Communal de Mobilité, n'ont pas encore toutes été réalisées. *« Plus d'aménagements amèneraient encore plus de voitures. Il faut encourager d'autres formes de mobilité. »*

Les conseillers Nancy Schroeders et Jacques Otlet se disent favorables à la révision du Schéma de Structure mais opposés aux options prises par la majorité. *« Les anciens habitants ne reconnaissent plus leur ville »,*

regrette Jacques Otlet. *« Essayez de vous garer à la gare d'Ottignies l'après-midi, c'est impossible! Comment pourront se déplacer les 2000 à 2500 nouveaux habitants?! »*

Le bourgmestre voit de la peur dans l'attitude de la minorité. *« Notre ville est très attractive. Nous souhaitons que nos enfants puissent aussi y construire et s'y installer. Nous avons la chance de pouvoir la développer en la rendant encore plus attractive et belle. »*

En fin de séance

Les conseillers apprennent que la tutelle a refusé l'augmentation de la redevance pour les exhumations, laquelle est donc maintenue à 1500€. La conseillère Nelly Roobrouck s'en félicite et rappelle qu'elle s'était abstenue lors du vote.

L'échevin de la Mobilité David da Câmara Gomes propose de déplacer la cabine haute tension de la rue de la Chapelle, pour permettre à un riverain d'accéder plus facilement à son garage. Le conseiller Dominique Bidoul s'y oppose, estimant que la Ville n'a pas à dépenser 40.000€ pour le confort d'un seul riverain, d'autant que cette cabine existe depuis 1976 et que le garage n'a jamais fait l'objet d'une demande de permis (il l'a vérifié auprès du service Urbanisme). L'échevin remarque que la taille de la cabine a triplé avec le temps, et qu'elle gêne vraiment l'entrée du

garage. D'après ses informations, le garage a bien fait l'objet d'une demande de permis. Problème! Le point est voté, majorité contre opposition.

L'échevin du Tourisme Benoît Jacob explique que les Maisons du Tourisme de Wallonie sont passées de 42 en 2016 à 28 au 1^{er} janvier 2017. Il n'y en a plus que trois en Brabant wallon. Celle dont nous faisons partie (la Maison du Tourisme des Ardennes Brabançonnaises «MTAB») a fusionné avec la Maison du Tourisme de Villers-la-Ville et accueille désormais la commune de La Hulpe. Elle regroupe onze communes et compte trois points d'accueil: un à Wavre, un à Villers-la-Ville, un à Louvain-la-Neuve.

L'échevin de l'Enseignement Michel Beaussart annonce que le Centre de Loisirs Actifs (CLA) accueillera à nouveau les petits dès 2,5 ans, dans ses plaines de vacances. L'expérience menée l'an dernier a remporté un grand succès.

Il est près de minuit quand le bourgmestre annonce la réforme de notre budget 2017, par la tutelle, en raison des bonnes nouvelles venues du Fédéral. *« On nous fait inscrire une augmentation de 200.000€ au précompte immobilier et de 900.000€ à l'impôt des personnes physiques. Cela dit, d'expérience, on est à peu près sûrs qu'on ne les aura pas! »,* précise-t-il. ■

BOB hiver

La campagne BOB hiver 2016-2017 a débuté le 25 novembre et s'est terminée le 30 janvier.

Durant cette période, les contrôles routiers fixes ou mobiles étaient axés sur le contrôle alcoolémie/drogues au volant, avec la vérification des documents de bord.

Sur les 736 conducteurs contrôlés par notre police, 24 conduisaient sous l'influence

d'alcool (soit un taux de 3,2%, équivalent au taux constaté au niveau national). Le permis de conduire a été retiré immédiatement pour 8 d'entre eux.

Par ailleurs, 18 autres permis ont été retirés immédiatement, suite aux tests salivaires positifs en matière de stupéfiants pratiqués lors de ces contrôles.

Un retrait immédiat du permis de conduire vaut pour une durée de 15 jours en général.

Dix jeunes conseillers

La séance d'installation du Conseil communal des Enfants 2017 avait lieu le 6 février. Les conseillers 2016 ont remis leurs écharpes aux nouveaux venus, dont un seul garçon!

Le Conseil communal des adultes est installé tous les 6 ans. Le Conseil des enfants (CCE), lui, est renouvelé chaque année.

Son président, l'échevin de l'Enseignement Michel Beaussart, l'a expliqué, le 6 février, aux enfants, parents et enseignants qui assistaient à la séance d'installation du CCE (déjà la 28^e, puisque le Conseil a été créé en 1990), à l'hôtel de ville d'Ottignies.

Il a aussi rappelé les objectifs du CCE: associer les jeunes à la vie et à la gestion de la ville, les associer à la réflexion et à la mise en œuvre des projets qui les concernent, favoriser l'éducation civique des jeunes en prenant appui sur la réalité par un éveil à la vie sociale, faire prendre conscience aux jeunes qu'ils vivent dans une démocratie participative.

Michel Beaussart a offert un livre aux conseillers sortants et invité les nouveaux à lire le serment des conseillers, à voix basse, puis à voix haute, à l'unisson.

«Est-ce que vous en comprenez tous les termes? Que veut dire «l'intérêt général»?»

Et l'échevin de reprendre l'exemple du toboggan toujours cité par son prédécesseur Jacques Benthuy (NDLR: celui-ci était présent, venu applaudir son petit-fils, conseiller sortant): l'installer dans son propre jardin ne présente pas d'intérêt général.

Les nouveaux ont pris conscience



Le Conseil Communal des Enfants 2017.

de l'importance de la mission qui leur a été confiée par les condisciples qui les ont élus.

Bilan 2016

La secrétaire du CCE, Céline Vander Sande, a proposé un bilan des travaux du Conseil 2016, lequel s'est réuni trois fois.

Il y a été question de la rénovation de la plaine de jeux de la place Maredsous, de l'organisation d'une journée sportive, de la reconduction du bal des sixièmes primaires... Les conseillers ont aussi étudié la possibilité d'organiser une course à vélo d'une durée de 20x ¼ d'heure (soit 5 heures consécutives) au profit d'un projet humanitaire, de participer à l'opération de nettoyage Be Wapp... Ils ont invité les représentants de l'école de Limauges à poursuivre la préparation du projet de récolte de bouchons en plastique afin de permettre leur recyclage pour

l'achat de chaises adaptées à destination des personnes à mobilité réduite.

Remise des écharpes

Après quoi, les anciens conseillers ont symboliquement «passé la main» aux nouveaux élus, en leur remettant leurs écharpes.

Michel Beaussart a invité les nouveaux conseillers à déjà faire part de leurs projets éventuels. Cécilia Callegaro, de l'école des Bruyères, a fait savoir qu'elle aimerait qu'un refuge pour animaux abandonnés soit ouvert, dans notre commune.

L'échevin a constaté que le Conseil 2017 ne comptait qu'un seul garçon... et que si le conseil des adultes était constitué de la sorte, il y assisterait sans doute avec plus d'enthousiasme! ■

Les conseillers 2017

Fanny Chanteux et Romane de Waha Baillonville (école communale de Blocry), Jules Gerard (école communale de Lauzelle), Amalya Carette (école communale de Limauges), Mia Vico (école communale de Limelette), Astrid Daphne et Cecilia Callegaro (école des Bruyères), Léa Meeuw et Maguette Diop (école communale des Coquerées), Laureline Jadoul (école communale de La Croix).

Dans le cadre du projet d'extension de L'esplanade, pour lequel la population sera consultée, le Collège communal a décidé de donner la parole au promoteur du projet et à ses opposants.

Promoteur

Louvain-la-Neuve se développe, L'esplanade grandit avec elle

Le projet d'extension de L'esplanade renforce de 20.000m² le pôle commercial existant en accueillant 25% de visiteurs supplémentaires par an.

En 20 ans, Louvain-la-Neuve et sa région ont connu un remarquable développement urbain et économique. Le projet d'agrandir le centre commercial de L'esplanade accompagne cette évolution et s'inscrit dans cette dynamique forte, pour apporter une composante commerciale nouvelle aux activités économiques, universitaires, culturelles, résidentielles et tertiaires, comme celle du parc d'activités. Elle renforcera le pôle commercial de Louvain-la-Neuve et de Wavre vis-à-vis de Bruxelles, pour asseoir la province du Brabant wallon comme un bassin fort d'activités et d'emplois.

- Klépierre, au-delà de L'esplanade, est un acteur impliqué de longue date dans le développement de la ville, avec notamment les Cinémas Cinéscope et les commerces de la rue Charlemagne.
- Depuis son ouverture en 2005, L'esplanade a démontré la pertinence d'une implantation en cœur de ville: 7.5 millions de visiteurs annuels ont créé plus de 700 emplois directs. L'esplanade a contribué à

développer le commerce sur la dalle de Louvain-la-Neuve et de nouvelles enseignes veulent s'installer sur le site; les clients souhaitent une offre plus large: Klépierre a pris la décision d'y apporter une réponse innovante. L'extension créera plus de 400 emplois directs.

- L'entrée de ville de Louvain-la-Neuve est aujourd'hui constituée d'une seule aire de livraison sur un terrain vague devant la station-service, et d'une baie ouverte au-dessus de la gare ferroviaire. L'extension veut apporter une touche finale à cette entrée. Son esthétique, inspirée de l'architecture classique de Louvain-la-Neuve, assure une intégration urbanistique réussie du projet.
- L'extension renforcera le pôle intermodal en entrée de ville: construction d'un dépose minute à l'usage des habitants, connecté à une nouvelle passerelle reliant directement les quartiers Lauzelle et Baraque, avec un meilleur accès au futur RER, au Park&Ride ou aux nouveaux arrêts de bus.
- L'extension, conçue sans

nouveau parking, contribuera à renforcer la fréquentation de la dalle piétonne par l'utilisation des infrastructures de parking existantes, qui innervent la dalle piétonne et son offre commerciale complémentaire et alternative.

- L'extension, qui parachève la couverture des quais de la gare, offrira ainsi aux usagers du nouveau Park&Ride et de la SNCB un accès aisé aux commerces sur leur chemin quotidien.
- L'extension permettra d'offrir un choix d'enseignes et une gamme plus larges et plus adaptés aux désirs de sa clientèle qui renonce à la rechercher plus loin, à Bruxelles notamment.
- Enfin, Klépierre partage avec la Ville la volonté d'inscrire le projet dans une forte ambition environnementale en visant une labellisation BREEAM, norme européenne d'excellence en matière d'économie d'énergie: réalisation d'une boucle d'eau tempérée diminuant la production calorifique, sur-isolation du bâtiment, choix de matériaux de construction recyclables. Plus largement, les cotations environnementales de Klépierre reflètent ces engagements, notamment Gold Award du label «Green Star Global Real Estate Sustainability Benchmark» (GRESB). Au-delà de l'aspect environnemental, Klépierre envisage son métier dans sa globalité de façon durable et s'engage dans ses projets sur le long terme. C'est la raison pour laquelle Klépierre est présent à Louvain-la-Neuve depuis 2005 et se veut un véritable partenaire du développement de la ville, en dialogue avec toutes ses parties prenantes. ■



Aujourd'hui, il y a mieux à faire qu'étendre L'esplanade

Depuis plus d'un an, une coalition inédite s'oppose à l'agrandissement du centre commercial L'esplanade. Celle-ci est composée d'étudiants, d'habitants et d'organisations locales, ainsi que des commerçants du centre-ville (La Dalle). Pourquoi donc cette opposition fédère-t-elle tant d'acteurs?

Une extension ? Pourquoi ?

Il ne s'agit pas ici pour nous de critiquer le centre commercial actuel, qui a apporté à notre ville endormie le week-end une belle animation, aux côtés du marché traditionnel. L'esplanade attire le chaland, régale les gourmands du shopping, et occupe les promeneurs oisifs par temps de pluie. Cependant, 51 nouveaux commerces vont-ils réellement encore augmenter la qualité de vie et le bonheur de la population ? A quels besoins pourraient-ils bien répondre ? Vêtements, décoration, maroquinerie, restauration, alimentation, sports, supermarché, cadeaux, cosmétiques, enfants, loisirs, multimédias... Tous ces domaines sont déjà couverts par L'esplanade actuelle, et bien souvent en plusieurs exemplaires ! Ce projet ne répond en tous cas pas aux aspirations des habitants, pour la plupart visiblement déjà satisfaites. Il présente par contre plusieurs inconvénients.

Les petits commerces vont payer la note

L'extension de L'esplanade risque d'abord de provoquer des dégâts économiques, dont les premières victimes seront les petits commerces d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et des environs. En effet, les alliés majeurs de ce projet sont de grandes enseignes (MediaMarkt, Primark), cherchant à rassembler toujours plus de clients et de profit grâce à des prix défiant toute concurrence, au détriment de boutiques plus modestes qui souffrent déjà des effets du shopping center actuel. Des études montrent que lorsqu'un shopping center s'installe dans une ville, pour chaque emploi créé, c'est au minimum un tiers-temps qui passe à la trappe, et parfois, un emploi et demi. Chez nous, ce sera combien ? Lorsque l'on bâtit un centre commercial, les clients ne font pas plus d'achats

qu'avant, ils les font simplement ailleurs, c'est un transfert. Et c'est précisément ce transfert qui vide les petits commerces. *« Mais eux aussi pourraient s'installer dans L'esplanade ! »* direz-vous. Soyons sérieux : quel boutiquier indépendant a réellement les moyens de s'acquitter de loyers atteignant 10.000€ par mois ? Vous connaissez déjà la réponse.

Plus de L'esplanade, plus d'embouteillages !

Il faut également mentionner l'engorgement de la cité que risque de provoquer cette extension. Quel bien-être apporteront aux habitants des embouteillages incessants sur les bretelles d'autoroutes, les voies routières et les parkings déjà surchargés de Louvain-la-Neuve ? L'immense parking du RER sera peut-être rentabilisé, mais il est tout de même agaçant de voir ce grand travail public encore inutile, construit avec l'argent du contribuable, devenir l'outil d'un intérêt privé qui n'y a même pas investi un franc.

Une extension ? Pour qui ?

Si l'amélioration de la qualité de vie de la population ne semble pas être le moteur de l'extension, quel est-il donc ? Voici ce que conclut le CRISP en 2016, dans son rapport sur la disparition du petit commerce : *« Si les centres commerciaux ne répondent pas à une demande des consommateurs pourquoi sont-ils construits ? Fondamentalement, parce qu'ils sont une source de profit [pour des promoteurs immobiliers]. (...) Peu de temps après la construction et le remplissage du centre par les commerces, le centre commercial est généralement revendu à des fonds d'investissement. Les développeurs bénéficient d'une plus-value foncière considérable. »*

Quel visage pour notre cité ?

Souhaitons-nous vraiment une

Louvain-la-Neuve façonnée par les caprices financiers d'un promoteur immobilier, ou pourrions-nous espérer, pour l'un des derniers espaces vierges de la ville, un autre projet ? Des logements à prix abordables, des crèches pour les employés de la ville, des espaces d'échanges culturels, artistiques, sportifs, du petit commerce... Une proposition alternative existe également pour la zone au-dessus de la gare et suggère la couverture des rails par une structure légère, peu chère destinée non au commerce, mais à former un lieu de passage convivial entre la Baraque et le centre. Pourquoi pas ? Pourquoi établir sur les trois derniers hectares libres du centre-ville un bloc commercial monolithique, impénétrable dès les heures de fermetures, et qui isole encore davantage les quartiers de la Baraque et de Lauzelle du cœur du campus ?

Nous l'avons vu dans les médias, Klépierre, promoteur du projet de l'extension, prétend qu'« acheter, c'est exister ». Nous sommes persuadés que ce slogan est absolument faux. Serait-ce pourtant dans cette direction que doit désormais s'orienter l'esprit de Louvain-la-Neuve, cité universitaire aux ruelles louvoyantes, lieu de rencontre et de croisement, royaume des piétons à l'échelle humaine ? C'est cette dernière image que nous portons, et non celle d'un quartier dévoré par le shopping center qui l'habitera si ce projet prend vie : construire le shopping au-dessus de la gare obligera le voyageur à attendre son train dans la galerie commerçante qu'il n'a pas nécessairement envie de fréquenter. Non, c'est d'une autre ville que nous voulons, une ville où, comme le disait récemment une habitante : *« le carillon de la Grand-Place résonne toujours de la « Petite Gayole », et non d'un hymne à la consommation. »* ■

SECURITY CENTER



CH. ROUZEEUW




DÉPANNAGE TOUTES MARQUES • VENTE • PLACEMENT
Serrurerie • Clefs • Coffre-fort • Porte blindée & coupe feu
Contrôle d'accès • Automatisation de portes

Notre Expérience = Votre Sécurité !

Chée de Louvain, 371 • 1300 WAVRE • 010.24.11.21
Ouvert lundi au vendredi de 9h à 18h30 et le samedi de 10h à 17h
info@rouzeeuw.be • www.rouzeeuw.be



Consultez-nous!

Avenue de Jassans 58, 1342 Limelette

Tél. +32 (0)10.41.42.43

www.piersoncestbon.be

Garage Deguelde



Avenue Pierre Holoffe, 1 - 1342 LIMELETTE

Tél : 010 41 32 82



ALIMENTATION BIOLOGIQUE

Nos producteurs locaux ont du talent !

Leurs fruits & légumes, céréales, pains, produits laitiers, ...
100% bio, vous racontent leur histoire, d'où ils viennent,
qui a veillé sur leur croissance et leur transformation.
Ils n'ont rien à cacher et tout à savourer.



Avenue des Combattants 92a 1340 Ottignies

Lundi > samedi 8h30 - 19h • Dimanche 9h - 17h • Fermé le jeudi

Ouvert les dimanches • www.biostory.be • 010 40 23 46



Social

L'ordinaire histoire de Joséphine et Léon

Conférence-débat sur la santé des aînés.

La Ville, son Conseil consultatif des Aînés, la Maison Médicale d'Ottignies et le Comité des Fêtes de Wallonie vous invitent à une conférence-débat «L'ordinaire histoire de Joséphine et Léon» (approche préventive transdisciplinaire concernant la santé des aînés), le mardi 25 avril, à 14h, à la Ferme du Douaire (avenue des Combattants, 2, à Ottignies).

L'après-midi sera animée par des représentantes de la Maison Médicale: Perrine Gilmont (promotion de la santé), Elodie Vilain (infirmière), Véronique Cappart (infirmière sociale), Barbara Sterckmans (kinésithérapeute) et Martine Verhelst (médecin généraliste).

La conférence sera suivie d'un goûter-rencontre. PAF: 2€. Réservations: 010 / 43 61 75, ariane.patriarche@olln.be ■

Le Conseil consultatif des Aînés a pour objet d'évaluer les besoins des aînés. Il en informe les services de la Ville.

Il participe actuellement à la réflexion sur le projet de Maison de Repos et de Soins, avec le CPAS. Il se réunit le 3^e lundi du mois, à 15h, à l'hôtel de ville ou à la Maison de la Citoyenneté d'Ottignies. Bienvenue à tous !

Info 010 / 43 61 75

Conférence

« L'ordinaire histoire de Joséphine et Léon »

Approche préventive transdisciplinaire concernant la santé des aînés

En présence de professionnels de la santé de la Maison Médicale d'Ottignies :

- Perrine Gilmont (promotion de la santé)
- Elodie Vilain (infirmière)
- Véronique Cappart (infirmière sociale)
- Barbara Sterckmans (kinésithérapeute)
- Martine Verhelst (médecin généraliste)



le mardi 25 avril 2017 à 14h
à la Grange du Douaire

avenue des Combattants, 2 - 1340 Ottignies
Réservation souhaitée avant le 11 avril 2017 au 010/43 61 75
PAF : 2 €



Elle est - 1340 Ottignies - 1340 Ottignies

Le travail, parlons-en

Participez à l'après-midi «Travail, discriminations et rapports de forces: tous concernés?», le samedi 22 avril, de 14 à 18h, à la Ferme du Douaire (avenue des Combattants, 2, à Ottignies), dans le cadre de «Divers-Cité».

L'évolution du contexte économique et social influence le monde du travail de différentes manières. L'accès au monde du travail rémunéré n'est pas le même pour tout le monde et nombreux en sont les exclus. Les discriminations sont nombreuses, qu'elles concernent l'origine culturelle ou sociale, le genre, l'âge, les convictions ou d'autres critères. Les conditions de travail sont parfois/souvent mises à mal par des rapports de forces inégaux, voire violents, et tout le monde n'a pas droit à un emploi de qualité qui lui permet d'obtenir dignité

et reconnaissance. A côté de cela, le travail non rémunéré et invisible est peu ou mal reconnu.

Néanmoins des expériences existent en termes de management, permettant à la fois des conditions de travail plus respectueuses de la personne et une prise en compte de la diversité.

Venez échanger au départ de votre expérience personnelle et réfléchir sur «A quelles conditions le travail peut-il être un lien social d'intégration pour tous, dans notre société?». Avec l'intervention d'Altay Manço, de

l'Institut de Recherche, Formation, Action sur les Migrations.

Organisation: Génération Espoir, Cellule de Développement Communautaire de la Ville, CRIBV, Hypathia, Vie Féminine, Conseil Consultatif Affaires Sociales-Intégration, Centre culturel d'Ottignies, Paroisse de Blocry, La Tourkana, Mosquée de Court-Saint-Etienne, Centre Culturel Islamique. ■



010 / 41 22 03
0498 / 56 29 18
www.generationespoir.be
Info@generationespoir.be



Social

La Maison de la Citoyenneté

Basée à Ottignies, elle s'agrandit à Louvain-la-Neuve.



Un local mis à la disposition des associations, à l'avenue de Cîteaux.

La Maison de la Citoyenneté - propriété communale située au n°15 de la rue des Deux Ponts, à Ottignies - accueille de nombreuses associations à but culturel ou social (Alzheimer Café, Amnesty, Emotifs anonymes, Ligue des Familles, Groupes de la mémoire,

Lire et Ecrire, Nature et Progrès, Vins de Fruits, écrivain public...), depuis près de 20 ans. Ses trois salles ne désemplissent pas ! Par ailleurs, une demande de lieux de réunion à Louvain-la-Neuve se fait de plus en plus sentir.

C'est pourquoi une salle située au n°43 de l'avenue de Cîteaux, à Louvain-la-Neuve, est désormais mise à disposition des associations, aux mêmes conditions que celles de la Maison de la Citoyenneté (maximum 10€ pour une occupation de 5 heures ou moins, 15€ pour une occupation de plus de 5 heures).

Cette salle peut accueillir une vingtaine de participants, dispose d'une petite cuisine et de sanitaires.

Elle a été baptisée «salle Jules Casse», en souvenir de cet habitant du quartier de la Baraque décédé en décembre 2016, pionnier en matière de participation citoyenne, que le Collège a nommé citoyen d'honneur en janvier dernier.

La salle ne peut être louée que par des associations. Elle est disponible en soirée et le week-end (en journée de la semaine, elle est occupée par la Collectif des Femmes, qui y dispense des cours de formation professionnelle). ■



010 / 43 61 75
ariane.patriarche@olln.be

Unia défend vos droits

Nouvelle permanence, au Cœur de Ville d'Ottignies.

Unia est un service public indépendant de lutte contre la discrimination et de promotion de l'égalité des chances. Il est chargé notamment de surveiller l'application de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (consulter les personnes handicapées au sujet des lois et des politiques qui les concernent; leur assurer un accès aux écoles, logements, lieux de travail, transports...; les protéger de toute violence physique, psychologique et de tout abus; leur permettre de vivre où et avec qui elles veulent; reconnaître leur droit au travail dans tous les secteurs...).

Unia peut intervenir auprès de votre employeur, de votre propriétaire, des services auxquels vous vous adressez (administrations publiques, compagnie de téléphone/internet...) ou qui prennent soin de vous, pour défendre vos droits.

Ce service est accessible à chaque citoyen.

Une permanence d'Unia Brabant wallon se tient dans les locaux de l'administration communale au Cœur de Ville d'Ottignies (service Affaires sociales), le 2^e et le 4^e mercredi du mois, de 13 à 16h. ■

Subsides affaires sociales

Vous êtes membre d'une association qui développe une action sociale à Ottignies-Louvain-la-Neuve ? La Ville peut soutenir financièrement votre travail.

Le formulaire de demande de subsides ainsi que le règlement se trouvent sur notre site www.olln.be (rubrique services communaux>vie sociale>subside aux associations).

Un comité de lecture décidera de la répartition des subsides en fonction des critères qualitatifs et quantitatifs évoqués dans le formulaire.



010 / 43 61 73
pascale.verraghenne@olln.be



0800 / 12 800 (numéro gratuit à composer en semaine, de 9 à 12h30 et de 13h30 à 17h), www.unia.be, info@unia.be

Nos seniors, qui sont-ils ?

La Ville et son Conseil consultatif des Aînés sont partenaires de l'UCL dans le projet de «Living Lab», pour mieux comprendre les enjeux du vieillissement, particulièrement à Louvain-la-Neuve. Nos seniors vont être consultés, en avril-mai, par les enquêteurs du Centre de recherche en démographie de l'Université.



Jean-Paul Sanderson, chercheur post-doctorant en démographie à l'UCL, et Thierry Eggerickx, maître de recherches au FNRS et professeur en démographie à l'UCL.

C'est une expérience pilote en Wallonie, qui pourra servir à d'autres communes ensuite.

Une trentaine d'enquêteurs – (anciens) étudiants de l'UCL en démographie, membres du Conseil consultatif communal des Aînés, de l'Association des Habitants... – vont récolter les témoignages de 750 seniors (55 ans et plus) de notre ville, pour permettre de mieux connaître leurs modes de vie.

Cette enquête se déroulera en avril-mai de cette année, sur base d'un échantillon représentatif de notre population : 375 seniors de Louvain-la-Neuve et 375 seniors d'Ottignies-Limelette-Céroux-Mousty. Ils seront contactés par téléphone dans la plupart des cas, pour convenir d'un rendez-vous qui durera une heure en moyenne. La participation n'est pas obligatoire.

«Les réponses seront directement encodées sur des tablettes, pour faciliter le traitement des données», explique Thierry Eggerickx, scientifique qui travaille avec Jean-Paul Sanderson au Centre de recherche en démographie de l'UCL, notamment pour organiser cette enquête. «Il n'y aura aucune exploitation individuelle des données.

Dès que l'enquête sera réalisée, les noms et adresses des personnes interrogées disparaîtront du fichier.»

Jean-Paul Sanderson rassure également : si quelques questions concernent la santé, il ne s'agit pas d'entrer dans le détail de la vie privée des gens. «*Ce sont surtout des questions fermées (oui/non, ou des listes de propositions à cocher) ; les personnes interrogées pourront ne pas répondre si une question leur pose problème. Quelques questions ouvertes leur permettront d'exprimer leurs souhaits.*»

Un outil exceptionnel

Les résultats de l'enquête seront communiqués au «Living Lab» de l'UCL. Ce laboratoire à ciel ouvert regroupe des chercheurs aux profils divers (médecins, économistes, démographes, sociologues, urbanistes, psychologues, ingénieurs...), à l'initiative de la plateforme «Louvain4Ageing» qui favorise l'interdisciplinarité autour des questions relatives au vieillissement. En analysant les habitudes des seniors (mobilité, loisirs, relations intergénérationnelles...), en comprenant pourquoi Louvain-la-Neuve les attire, ils pourront déterminer quels dispositifs devraient être mis en place pour favoriser un vieillissement harmonieux.

«En moins de 15 ans, Louvain-la-Neuve a vu sa population âgée augmenter de 14%. C'est plus qu'ailleurs. Nous voulons comprendre pourquoi les anciens habitants restent et pourquoi de nouveaux seniors arrivent. Certains facteurs sont connus : l'attractivité des rues piétonnes, la proximité des commerces, les transports en commun... Nous souhaitons aussi connaître l'activité professionnelle passée des personnes interrogées et leurs revenus, car a priori, vu le prix du logement, il y a une sélection sociale à la migration : Louvain-la-Neuve n'attire pas tout le monde. Nous souhaitons enfin connaître les attentes : celles des anciens habitants et celles des nouveaux installés sont peut-être différentes.»

La Ville - qui participe au financement de cette enquête à hauteur de 10.000€, et à qui le questionnaire a été soumis (ainsi qu'au Conseil consultatif des Aînés), pour qu'aucune problématique ne soit oubliée - sera informée des résultats. Ils l'aideront à ajuster ses politiques sociales, de logement, de santé... Ils pourront guider ses choix urbanistiques futurs, ses projets d'aménagement... La comparaison des données récoltées à Louvain-la-Neuve et dans les autres entités de la commune sera certainement riche d'enseignements.

«C'est un outil exceptionnel pour une commune», remarque Thierry Eggerickx. «Si l'expérience fonctionne, d'autres pourront en profiter.»

Présentation publique

Les habitants qui auront participé à l'enquête seront invités à la présentation des résultats et pourront en obtenir le rapport. Un colloque international sur la question du vieillissement sera organisé en 2018, dans lequel il sera question de l'expérience menée chez nous.

Merci à nos seniors de bien accueillir les enquêteurs qui les solliciteront d'ici le mois de juin. ■



Social

Le Rotary en Zambie

Le dîner artistique avec vente d'œuvres d'art, le 7 octobre, a permis au Rotary Club de Louvain-la-Neuve (RC LLN) de récolter 6000€ au profit de l'association «Justine for kids» (Limelette). Les bénéfices de la soirée-spectacle du 5 mars (Richard Ruben au Centre culturel d'Ottignies) iront au centre d'accueil de jour et d'hébergement «Horizons Neufs» (Louvain-la-Neuve).

En janvier, trois membres du RC LLN se sont rendus à Mwachisompola (Zambie), pour y visiter l'«agricenter» que le club a financé avec d'autres clubs du Rotary,

qui bénéficie aux fermiers d'une trentaine de villages

«Avec l'aide du Rotary International, nous avons récolté quelque 90.000 dollars, qui ont permis à l'ASBL Abantu Zambia de financer un groupe électrogène, un camion et des machines pour nettoyer et mouliner les grains de maïs, soja... mais aussi d'acheter des stocks de semences et fertilisants», explique Brigitte Niset, en charge du projet pour le club de Louvain-la-Neuve.

Le président du RC LLN Nicolas Van der Maren souligne l'excellent partenariat avec le Rotary Club de

Lusaka: «La présence d'un Rotary Club sur place est très importante, pour assurer le suivi du projet au quotidien.»

Les représentants du RC LLN ont apprécié l'aspect «formation» du projet: les femmes qui travaillent la terre sont sensibilisées à une agriculture durable, responsable et respectueuse de l'environnement. Ils ont profité de leur visite pour offrir de nouveaux vêtements à une septantaine d'enfants. ■



0476 / 577 285

SOS bénévoles

L'ASBL «le petit vélo jaune» propose un accompagnement à de jeunes parents en situation de précarité, de fragilité et/ou d'isolement et qui se sentent démunis ou inquiets face à la naissance de leur enfant.

L'accompagnement - par des bénévoles (appelés coéquipiers) qui se rendent chaque semaine au domicile des familles - permet d'éviter que des parents ayant des compétences se découragent, se démobilisent et puissent en arriver à de la négligence parentale.

L'ASBL recherche des coéquipiers. Ils doivent avoir une disponibilité de +/- 3h par semaine, s'engager avec une perspective à long terme (un an minimum), participer régulièrement aux formations et aux rencontres afin de s'enrichir de nouveaux outils.

Une équipe de professionnels encadre chaque duo coéquipier/famille. De nombreux contacts (téléphoniques ou rencontres) sont organisés tout au long de l'accompagnement.

Vous avez envie de soutenir des jeunes parents en partageant avec

eux un peu de votre temps, de votre écoute et de votre expérience? Rejoignez l'ASBL ! ■



le petit vélo jaune



0471 / 70 22 57
www.petitvelojaune.be
info@petitvelojaune.be

Concert pour Tabitha

Le New Town's Quartet d'Ottignies-Louvain-la-Neuve - composé de Philippe et Luc Boulet, Joël de Coster et Alain Desmarets (barbershop singers) - se produira le dimanche 30 avril, à 16h, dans la chapelle de Profondsart (rue de Grandsart, 13, à Limal), au profit de l'association Tabitha de Limelette, qui finance la scolarisation d'enfants défavorisés au Congo. PAF : 12€/10€ (prévente sur le compte BE60 0355 6635 6870 de Tabitha)/gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.



0473 / 95 09 93 • 0485 / 70 24 33
adele.ntema@skynet.be



MAISON CROIX-ROUGE

OTTIGNIES LLN COURT S^t ETIENNE
Rue de Franquennes, 10, à 1341 Céroux-Mousty

- + l'épicerie sociale chez APIDES, Clos de l'Acérie, 1, à Court-St-Etienne, ouverte les **mardi** et **jeudi** de 9h à 12h
- + la vestiboutique ouverte en nos locaux les **mardi** et **jeudi** de 8h30 à 11h30
- + le service Hestia destiné à des personnes isolées ou en situation difficile
- + les collectes de **sang**
- + les formations (brevet élémentaire BEPS, Secourisme, etc..)
- + animation en maisons de repos
- + le prêt de matériel sanitaire
- + les **secours**

Vous avez envie d'en savoir **plus** sur nos activités et vous avez quelques heures à nous consacrer, nous serons **ravis** de vous **accueillir** en nos locaux. Vous pouvez également nous contacter au 010/41 88 66 ou par mail sl-ottignies-lln@redcross-fr.be

Nous vous en **remercions**.
Anne Jacobs,
Présidente de la MCR



Vente et pose de tous types de clôtures

EIS
BERGER RUELLE DRAYE

Rue aux Fleurs, 29 - 1341 Céroux-Mousty
010/61 81 61



GEOFFREY WILMART

Création et entretien d'espaces verts

GSM 0472/75 49 44 • Fax 010/61 10 33

MONDO BIO
LES SAVEURS ONT DU SENS
www.mondobio.be

Semaine bio 2017
du 3 au 10 juin.

Découvrez ... Goûter ... Souriez ...

10 % sur tous les produits en stock chez Mondo Bio !

**10%
DE RÉDUCTION**
sur tous les produits
en stock

Mondo Bio, votre épicerie bio de proximité

AVENUE PROVINCIALE 76 - 1341 OTTIGNIES - TEL. 010 61.83.04
Ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h30

Menuiserie générale

CDC Bois

0475/68.79.83

Terrasses, Parquets, Bardages
intérieurs et extérieurs, escaliers,
placards, barrières,
faux-plafonds...

Le bois, c'est notre métier



LES MAGASINS DECOUX

Les magasins Decoux

Depuis 1903

Menuiserie générale et négociant en bois

* Classe1, Brésilien. Prix au mètre courant. Dimension : 20mm sur 140mm
(longueur de 180cm à 615cm) Offre valable jusqu'au 15 mai 2017 ou épuisement du stock.

Portes
Parquets
Escaliers
Panneaux

Travail sur
mesure
Peintures
Bois de terrasse

Bois de charpente
Isolants
Fabrication en
tout genre

Placements
Chassis, vinyle,
traitement et isolations

010 41 30 06

Rue du monument, 69 à 1340 Ottignies

www.decouxbois.eu

DEMANDE D'UNE RISTOURNE SUR LA CONSOMMATION D'EAU FAMILLES NOMBREUSES - 2017

Conditions d'octroi :

Il est accordé aux familles nombreuses une ristourne d'eau à valoir sur la facture régularisatrice de l'IECBW en fin d'année. Dans le cas d'un compteur de passage, la Ville procèdera directement au remboursement.

- Plafonds des ressources (revenu imposable globalement) pris en considération :
 - › 3 enfants à charge (gratuité de 12 m³) : 48.955,00 euros
 - › 4 enfants à charge (gratuité de 16 m³) : 53.735,00 euros
 - › enfants à charge (gratuité de 20 m³) : 58.515,00 euros
 - › enfants à charge (gratuité de 24 m³) : 63.295,00 euros
 - › enfants à charge et plus (gratuité de 28 m³) : 68.080,00 euros
- Cet avantage n'est pas cumulable avec la ristourne d'eau/électricité accordée aux familles à revenus modestes.
- Demande complète à introduire pour le 31 mai 2017 au plus tard.

Demandeur :

NOM, prénom :

Numéro National :

Rue N° Bte

Code postal N° compte bancaire : BE

N° de tél. : Facturation IECBW : oui – non

Habitant à l'adresse ci-dessus, déclare sur l'honneur qu'au moment de la présente demande, les enfants ci-dessous font partie de mon ménage au 1^{er} janvier 2017, sont à ma charge et que mes revenus globalement imposables ne dépassent pas les montants fixés ci-avant.

1.
2.
3.
4.
5.
- 6 et plus

Pour être recevable, la demande est accompagnée des pièces justificatives suivantes :

1) **le dernier avertissement extrait de rôle relatif à l'imposition 2016, revenus 2015**

Suivant la situation :

2) attestation scolaire pour les enfants de plus de 18 ans ;

3) attestation prouvant le handicap de l'enfant (car x 2 si handicap).

Ce document et les annexes devront parvenir à l'Administration communale, service Social, Espace du Coeur de Ville, 2 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve pour **le mercredi 31 mai 2017 au plus tard** (ou être remis au service Social lors des permanences prévues à cet effet, du lundi au jeudi de 9 à 11h et les samedis 13 et 20 mai 2017 de 9 à 11h). **Tout dossier incomplet sera refusé.** Renseignements complémentaires : 010/43.61.70.

DEMANDE D'UNE RISTOURNE SUR LA CONSOMMATION D'EAU/ELECTRICITE REVENUS MODESTES - 2017

Conditions d'octroi d'une ristourne de 62,00 euros * :

- Le total des revenus annuels de tous les membres repris dans la composition de ménage n'excède pas la somme de 17.855,56 euros (revenu imposable globalement) augmentée de 3.305,54 euros par personne à charge ou cohabitante (x 2 si handicap)
- Ne pas bénéficier de revenus de biens immobiliers (*n'être propriétaire que d'une seule habitation – unique bien – et y être domicilié*)
- Ne pas être redevable envers la Ville d'une taxe quelconque
- Cet avantage n'est pas cumulable avec la ristourne d'eau «familles nombreuses»
- * la ristourne due sera accordée au prorata de la présence des demandeurs sur le territoire d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017
- Demande complète à rentrer pour le 31 mai 2017 au plus tard.

Demandeur :

NOM, prénom :

Numéro National :

Rue N° Bte

Code postalN° compte bancaire : BE

N° de tél. :

Habitant à l'adresse reprise ci-dessus, déclare sur l'honneur qu'au moment de la présente demande, les revenus annuels cumulés de tous les membres repris dans ma composition de ménage ne dépassent pas 17.855,56 euros (revenu imposable globalement) augmentés de 3.305,54 euros par personne à charge ou cohabitante (x 2 si handicap)

Pour être recevable, la demande est accompagnée des pièces justificatives suivantes :

- 1) le dernier avertissement extrait de rôle relatif à l'imposition 2016, revenus 2015
- 2) justificatif des revenus 2016 (fiche(s) 281... ou la proposition d'avertissement extrait de rôle relatif à l'imposition 2017, revenus 2016)

Suivant la situation :

- 3) attestation scolaire pour les enfants de plus de 18 ans ;
- 4) attestation prouvant le handicap d'un membre du ménage.

Ce document et les annexes devront parvenir à l'Administration communale, service Social, Espace du Coeur de Ville, 2 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve pour le mercredi 31 mai 2017 au plus tard (ou être remis au service Social lors des permanences prévues à cet effet, du lundi au jeudi de 9 à 11h et les samedis 13 et 20 mai 2017 de 9 à 11h). Tout dossier incomplet sera refusé. Renseignements complémentaires : 010/43.61.70.

SACS « DÉCHETS VERTS » OFFERTS

La Ville a mis en place un service de collecte des déchets organiques qui permet, entre autres, de valoriser les tontes de pelouse.

Mais l'évacuation des déchets verts de jardin peut poser problème aux personnes à faibles revenus, aux personnes âgées et/ou handicapées. La Ville a donc décidé d'accorder gratuitement, après enquête sociale, 50 sacs biodégradables pour l'année 2017 **aux familles à revenus modestes disposant d'un jardin**. Les revenus annuels cumulés de tous les membres repris dans la composition de ménage ne dépasseront pas **17.855,56 euros augmentés de 3.305,54 euros** par personne à charge ou cohabitante (x 2 si handicap).

Les demandes, au moyen du présent formulaire, sont à introduire auprès du service Social (Espace du Cœur de Ville, 2, à Ottignies) jusqu'au 31 octobre 2017, du lundi au jeudi de 9 à 11h. Info : 010 / 43 61 70.

ENQUETE RAMASSAGE DES DECHETS VERTS

NOM, prénom :

Date de naissance :

Adresse :
.....
.....
.....

Téléphone :

Montant mensuel des revenus..... euros

(Joindre extrait de compte + dernier avertissement extrait de rôle 2016-revenus 2015)

Handicap ☐ Oui - ☐ Non

Est-il reconnu ? ☐ Oui (joindre la preuve) - ☐ Non

Composition du ménage : personne(s)
(joindre attestation d'études pour les enfants de + de 18 ans)

Ottignies-Louvain-la-Neuve, le Signature :

Plus de 25 années d'expérience



www.decoration-massart.be

Eric Mass'art

Artisan, peintre en bâtiment

Peintures intérieures & extérieures,
Tapissage,
Revêtements sols et murs,
Pose de stores

Pour tout renseignement, contactez-moi au

0477/45 27 07

Chaussée de Bruxelles 128 D – 1300 Wavre



Devis
gratuits

VIDANGE LIMALOISE

DÉBOUCHAGE, CURAGE, DÉTARTRAGE
DE TUYAUX ET CANALISATIONS

VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUES & CITERNES

DÉBOUCHAGE W.C., ÉVIERS, BAIGNOIRES

TRAVAUX D'ÉGOUTS

DÉBOUCHAGE HAUTE PRESSION



APRES UN PASSAGE PAR CAMERA POUR INSPECTION DE VOS ÉGOÛTS RECEVEZ VOTRE VIDÉO EN COULEURS SUR CLEF USB !

Rue Elie Legrève, 5 • 1300 Limal • Tél. : 010.41.67.50 • **0477.26.04.19 (urgence)**
E-mail : vidange.limaloise@skynet.be • www.vidangelimaloise.info

ÉTÉ 2017

6-18 ans

COURS INTENSIFS

SOUTIEN SCOLAIRE

LANGUE + ACTIVITÉ

BRUXELLES - LOUVAIN-LA-NEUVE
NIVELLES - NAMUR - LIÈGE

www.cll.be

0800 21 332

STAGES
DE LANGUES

Réservez avant le 30/04
et recevez €30,- de réduction !*

CLL
language centres

ASBL associée à l'Université catholique de Louvain



Dépliants, annonces,
brochures, affiches,
invitations, identité
visuelle, illustrations,
sites internet...

Conseil, conception,
création, prépresse,
production.

REDLINE

« Office de l'Orangerie »

15, rue Colleau - 1325 Chaumont-Gistoux
T : + 32 (0)10 88 17 90 Fax : + 32 (0)10 88 97 48

www.redline-communication.be

AB

Courtage en assurances

ASSURANCES BIDOUL

Toutes assurances - Toutes compagnies - Prêts hypothécaires - Placements

Place du centre, 4
1340 Ottignies - LLN

Tél. : 010 41 32 13
Fax : 010 41 02 02

bidoul@portima.be
FSMA n° 111128A



Environnement

« On ne l'a pas volée ! »

La plaque « 4 fleurs » va remplacer les « 3 fleurs » que nous affichions depuis plusieurs années, aux entrées de notre ville. La Province récompense ainsi les efforts que nous consentons pour une gestion durable de nos espaces verts.



La Province nous a octroyé l'un de ses premiers labels « 4 fleurs », fin janvier, lors de la remise des prix de son concours « Villes et villages fleuris ».

Bye bye pesticides ! « Zéro phyto », c'est une réalité à Ottignies-Louvain-la-Neuve. « Plus une seule goutte, depuis 2016 », se réjouit l'échevine de l'Environnement Julie Chantry. Notre Ville vient aussi d'adhérer à la charte wallonne « Cimetière nature », qui prévoit que, outre l'utilisation des rabots de piste dans les allées des cimetières (en remplacement des herbicides), le signataire installe des bancs, plans d'eau, nichoirs... dans ses espaces de recueillement.

Autant d'efforts reconnus par la Province, qui nous a octroyé l'un de ses premiers labels « 4 fleurs » (l'autre est allé à la Ville de Nivelles), le 25 janvier à l'occasion de la remise des prix de son concours « Villes et villages fleuris ».

Le jury a apprécié notre souci d'apporter un caractère plus durable et naturel à nos aménagements,

la qualité de nos compositions (harmonie des couleurs et des volumes), le bon équilibre dans le choix des plantes... avec l'apport d'arbustes pour garder un intérêt sur l'année, la sensibilisation du citoyen (via le Bulletin communal, notre site internet, l'organisation de balades nature...), le travail d'intégration paysagère, l'initiative de l'arrosage des paniers par une entreprise sociale au moyen d'un cheval...

80 bulbes/m²

Les représentants de nos équipes « Plan Vert » (13 hommes à Ottignies et 8 à Louvain-la-Neuve) assistaient à la remise des prix, aux côtés de l'échevine de l'Environnement. « Cette plaque, on ne l'a pas volée », s'est exclamé Jacques Ponthière, l'un des responsables, avec aussi Roger Vanbinst, Philippe Binot et l'éco-conseillère Dorothée Hébrant. « C'est le résultat d'un travail de longue haleine, pour

atteindre l'exigence « Zéro phyto » sans augmenter le nombre de personnes chargées de l'entretien. Et en maintenant la qualité du fleurissement que les habitants apprécient. »

A côté des choix durables, qui prévoient la plantation de plus de plantes vivaces et d'arbustes, la Ville consacre toujours un budget pour l'acquisition de quelque 5000 plantes annuelles pour ses parterres et un peu plus de 3000 pour ses suspensions.

« Arrosées à l'eau de pluie ! », insiste l'échevine.

Dès le printemps, on verra fleurir 32.000 narcisses blancs et jaunes, dans 400m² de bandes enherbées, aux entrées de notre ville. Ces nouveaux bulbes resteront en place 10-12 ans, sans demander d'entretien particulier.

Implication citoyenne

Julie Chantry remarque que la distinction provinciale couronne aussi notre gestion des plantes invasives, le fauchage tardif, la certification de nos bois, la valorisation de nos cours d'eau, mares, vergers, sentiers... Mais aussi, l'implication des habitants dans les démarches « J'adopte un espace vert », « Les incroyables comestibles », « Ville Maya »...

« Ce label « 4 fleurs » a du sens. Il ne s'agit plus seulement d'embellir notre ville dans un but esthétique. C'est une démarche globale, qui tient compte de la biodiversité, veille à préserver la santé des citoyens, protège les milieux et les ressources, respecte l'environnement. » ■





Environnement

Broyage des tailles des haies

Comme chaque année, la Ville se propose de broyer vos tailles de haies. Ce service vous est offert pour vous éviter de vous rendre jusqu'au parc à conteneurs avec des déchets volumineux.

Les branches, dont le diamètre sera compris entre 3 et 17 cm, d'une longueur d'un mètre minimum, seront disposées en tas ou ficelées (pas de feuilles, pas de tiges de rosiers ou de taille de petite haie) devant votre domicile, à un endroit facilement accessible. Le volume est limité à dix brouettes. Les branchages non conformes ne seront pas ramassés.

Calendrier de ramassage

Semaine du 17 avril: **Limelette**

Semaine du 24 avril: **Ottignies et Louvain-la-Neuve**

Semaine du 1^{er} mai: **Céroux-Mousty**

Inscriptions avant le 13 avril:

environnement@olln.be

(si un email n'est pas possible: 010 / 43 62 50).

Jardins ouverts

Le 6 mai, de 11 à 16h.

- Au potager collectif «Jardin en sabots», avenue des Hirondelles, à Mousty. Atelier nichoirs, petite brocante sur le thème de la nature et du jardin (outils, matériel divers, livres...) avec la Ressourcerie de la Dyle, bourse d'échanges de plants/graines, balade plantes comestibles.
- chez Roger Jacquet, à Ottignies (Montagne du Stimont, 22)
- chez Véronique Berlinger-Pironet, à Ottignies (av. des Combattants, 1)
- chez Marguerite Roman, à Limelette (clos de la Rivière, 28)

Activités Nature

- **Samedi 13 mai, à 10h et à 14h30, à la pépinière Le Try de Céroux-Mousty**
Créer son jardin sans entretien.
Gratuit. Inscription obligatoire: info@letry.be

- **Dimanche 14 mai, de 9h30 à 12h, à la Ferme du Biéreau**
Visite de la scavée et du bois du Biéreau, avec la guide nature Françoise Baus, suivie d'un apéro sauvage au Four à Pain.
PAF: 5€, repas et boissons compris.
Inscription obligatoire: 010 / 45 17 66

- **Samedi 20 mai, de 14 à 18h, aux étangs du Buston (Limelette)**
Pour la 1^{ère} fois, le club de pêche du Buston organise - avec l'école de pêche itinérante de la Maison wallonne de la pêche - une journée pour découvrir l'étang et les techniques de pêche.

Au programme: explication sur l'importance de la qualité de l'eau, prélèvement et identification des petites bêtes qui vivent dans l'étang, identification des poissons, comment monter une ligne, quels sont les principaux gestes techniques, pourquoi et comment amorcer, comment ramener et décrocher le poisson... L'après-midi se terminera par la mise

en pratique ! Le nombre de participants est limité à 30 personnes. Inscription : 0476 / 71 98 46.

La Ville a confié la gestion de l'étang du Buston au club «Le pêcheur du Buston».

La pêche y est autorisée presque tous les jours, pour les membres du club en ordre de cotisation. Le club organise des déversements de truites, tous les quinze jours. Les prochaines pêches à la truite auront lieu les 16 et 30 avril, 14 et 28 mai, 11 et 25 juin, 9 et 23 juillet, 6 et 20 août, 3 et 17 septembre, 1, 15 et 29 octobre, 12 et 26 novembre.

Les membres pêchent également le blanc, presque toute l'année. Les dates du 21 mai, des 2 et 30 juillet, du 27 août et des 10 et 24 septembre sont réservées pour des concours de pêche au blanc.

Les 3 et 4 juin, le club organise les 20 heures à la carpe, ce qui implique une pêche de nuit.

Les cotisations (assurance comprise) sont de 155€ pour la saison de pêche à la truite et de 60€ pour la pêche au blanc.



0475 / 74 88 59, 0476 / 71 98 46.

Antennes GSM

Les résultats des mesures 2016 du niveau des champs électromagnétiques émis par les antennes GSM présentes dans notre ville sont en ligne sur notre site internet.

Un groupe de travail « Ville-UCL » a été créé en 2007/2008, pour décider des mesures à mettre en place afin d'évaluer le niveau des champs électromagnétiques émis par les antennes GSM présentes à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Un cadastre du rayonnement a été établi, consultable sur notre site www.olln.be depuis fin 2008.

Le groupe de travail a prévu qu'une partie des mesures soient renouvelées, chaque année, par un bureau indépendant. Elles l'ont été en 2009, 2010, 2011, 2012, 2013 et 2016.

« Ces mesures régulières permettent d'établir une carte des niveaux émis, de mettre en évidence des antennes (radio) non autorisées et de les faire supprimer; de vérifier qu'aucun des opérateurs ne dépasse la norme des 3v/m pour les antennes qu'il gère », rassure l'éco-conseillère Dorothée Hébrant.

Notre Ville se félicite d'être la première à avoir établi pareil cadastre, à le mettre à jour et à réaliser des mesures de contrôle régulières.

« Lors des mesures 2016, nous avons observé deux antennes qui

dépassaient les niveaux autorisés. Les opérateurs ont été contactés et ont réduit les puissances. Aujourd'hui, nous pouvons affirmer qu'aucun des opérateurs ne dépasse la norme des 3v/m. »

Pour rappel, l'Institut Scientifique de Service Public (ISSEP) effectue gratuitement, à la demande de particuliers résidant à proximité d'antennes émettrices, des mesures d'intensité du rayonnement électromagnétique, en vue de contrôler le respect de la norme applicable en Wallonie.

La demande doit être faite au 070 / 23 30 01. ■

Une balade par saison

La guide-nature de Mousty Françoise Baus, formée en éthologie et herboristerie, vous propose de partir à la découverte des trésors de la Nature (« Mieux la connaître, pour mieux la protéger »). Elle vous propose une balade par saison, le dimanche, de 9 à 12h. L'inscription est obligatoire, le groupe limité à 20 personnes.

Au programme:

- 16 avril: « Le Bois de Lauzelle côté Blanc-Ry, au printemps, à

la découverte des batraciens, des traces du castor et des déplacements du martin-pêcheur ». Rdv rue du Blanc-Ry (à hauteur du n°50), à Mousty (parking possible sous le viaduc). Inscription avant le 13 avril.

- 23 juillet: « Les derniers vestiges verts et champêtres de Mousty. Mais où se cache la Nature dans les milieux urbanisés ? ». Rdv devant l'église Notre-Dame de Mousty. Inscription avant le 19 juillet.

- 5 novembre: « Les étangs du Buston et la vallée du Pinchart, des trésors de paysages variés à préserver ». RDV à l'angle de l'avenue Demolder et de la rue du Moulin à Eau, à Limelette. Inscription avant le 1^{er} novembre.

Pensez à emmener vos jumelles ! PAF: 2€/famille. ■



Inscriptions: francoise.baus@skynet.be
0479 / 890 823

L'offre bio s'agrandit

Vous êtes sensible au bio, au durable, et défendez les circuits courts? Notre Ville aussi!

Découvrez trois nouvelles initiatives, qui viennent d'ouvrir ou le feront ce mois d'avril:

- GraspHopper: épicerie bio et zéro déchets, rue de la Chapelle, à Ottignies;
- Bio Story: épicerie bio/circuits courts, avenue des Combattants, 92, à Ottignies;

- Färm: coopérative d'alimentation durable, traverse d'Esope, à Louvain-la-Neuve.

Elles s'ajoutent aux commerces d'alimentation bio déjà existants:

- Mondo Bio, avenue Provinciale, 76, à Mousty;
- Alimenterre ASBL, rue de la Baraque, 120B, à Louvain-la-Neuve;
- Le P'tit Maga, rue du Bauloy, 27, à Ottignies.

COHERENCE

Expertise et Conseil en Rénovation et Energie

Vous accompagnez dans vos projets de rénovation et d'amélioration énergétique
Maîtrise les exigences PEB et vous aide à obtenir les primes
Réalise le certificat PEB en cas de vente ou de location

1340 Ottignies-LEN - 0479 45 93 75
www.coherence.one



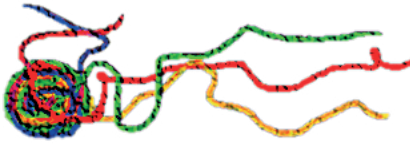
Entreprise de peinture

Rodolphe BAURAIN

Peinture intérieure / conseil couleur / tapissage
Peinture extérieure / façade / boiserie
Nettoyage / toiture / terrasse
Protection des murs extérieurs : hydrofuge

A votre service

Devis gratuit
010/68 94 63 - 0478/945 747
bauraind-rodolphe@hotmail.com
Chaumont-Gistoux

Centre Thérapie Aide SPRL

venez démêler les fils de votre vie

Nous vous proposons un accueil, une écoute et un accompagnement, dans votre vie personnelle, de couple, parentale, scolaire, professionnelle ... en toute bienveillance et confidentialité

Conseil conjugal et familial - Diététique - Coaching professionnel
Hypnothérapie - Sexologie - Psychologie - Neuropsychologie
Victimologie - Logopédie - Massages thérapeutiques
Formations - Ateliers - Conférences ...

Place du Centre 7
1340 Ottignies
centre@therapie-aide.be
www.centre-therapie-aide.be
0478 50 70 45

THEO TAXI

0470 61 83 98
theotaxi14@gmail.com
Ottignies
Louvain-La-Neuve





Le plaisir du 2-roues pour tous





MECA SERVICE
Avenue des Vallées, 163
1341 Céroux-Mousty
010 61 23 86
info@mecaservice.be
www.mecaservice.be



ENTRETIENS ET RÉPARATIONS TOUTES MARQUES

Nos habitants sont créatifs

Le Limelettois Olivier De Muynck a remporté notre concours des plus belles décorations de Noël. Suivi de Patrick et Myriam Deserranno (Louvain-la-Neuve) et Virginie Santilman (Cérroux-Mousty).

Avec la troupe scout de Cérroux, ils sont 21 à avoir participé à notre concours des plus belles décorations de Noël. Originaires d'Ottignies, Limelette et Cérroux-Mousty de façon équilibrée, mais seulement deux représentants de Louvain-la-Neuve.

Les quatre membres du jury - Muriel Sporgitas et Véronique Lambert-Audoor, de Cérroux-Mousty, Stéphanie Chauvet, d'Ottignies, et Gabrielle Tack, de Limelette - ont jugé les décorations sur base de quatre critères: la visibilité depuis la rue, le «fait maison»/la créativité, le respect de l'environnement/ l'esprit «développement durable» et l'impression générale.

«Beaucoup de nos habitants décorent leurs façades mais ne participent pas au concours», regrette l'échevin des Fêtes Benoît Jacob. «C'était le cas de notre Premier prix de cette année. Nous avons déposé un courrier dans sa boîte aux lettres, l'an dernier, pour l'inviter à s'inscrire. Il l'a fait, pour notre plus grande joie.»

Pour la sienne aussi. A l'occasion de la remise des prix, le 1^{er} février à l'hôtel de ville d'Ottignies, Olivier De Muynck nous a confié qu'il ne s'attendait pas à remporter le concours. «J'ai fait des recherches sur internet, pour avoir des idées. J'aime travailler le bois. Je suis parti de palettes, pour réaliser des sapins, un Père Noël, un renne, un bonhomme de neige... d'autres Pères Noël au départ de troncs d'arbres récupérés chez ma sœur, un traineau sur une fenêtre... J'ai aussi cousu un tissu rouge, que j'ai enroulé autour de ma gouttière. Je me suis bien amusé !» Le Limelettois a pu compter sur l'aide de ses parents, qui se sont pris au jeu, eux



Les gagnants du concours des plus belles décorations de Noël.

aussi. Il réfléchit déjà à sa décoration 2017. «Je m'y prendrai plus tôt: les peintures sècheront mieux en juillet !»

Avec des pneus de voiture

Premiers l'an dernier, les Néolouvanistes Patrick et Myriam Deserranno se sont classés en 2^e position. «Nous avons récupéré certains éléments de la décoration précédente et y avons ajouté un bonhomme réalisé au départ de pots de fleurs en plastique que nous avons peints. L'idée nous est venue lors d'une balade à vélo en Baie de Somme», explique Myriam. «Nous avons placé de vieilles baskets à ses pieds, avec des fleurs dessus et une bûche en dessous, pour que ça tienne. Nous avons beaucoup chipoté, mais c'est un plaisir.» Patrick ajoute que les petits élans/cerfs en bouchons ont eu un succès fou auprès des enfants: il en a distribué quelques-uns, après les fêtes. Et bien sûr, la photo de la décoration a été envoyée aux amis, avec les bons vœux !

C'était également la première participation de Virginie Santilman, de Cérroux-Mousty. Son bonhomme

de neige réalisé avec des pneus de voiture peints en blanc a épaté les membres du jury: il fallait y penser !

«Mes pneus d'été n'étaient plus bons, c'était l'occasion ! Les enfants m'ont aidé à peindre des assiettes en carton que j'ai emballées dans du papier cellophane, pour symboliser des bonbons.»

Virginie et les siens se sont promenés dans les quartiers de notre ville, pour découvrir les décors réalisés par les autres. Elle nous suggère d'en publier la liste sur le site internet de la commune, pour permettre à tout le monde d'aller les admirer. Bonne idée !

La participation des mouvements de jeunesse n'est pas aisée, vu la proximité des examens. Mais l'échevin des Fêtes réfléchira à la possibilité d'impliquer les associations de quartiers. Le Petit-Ry est demandeur.

Tous les participants ont gagné des chèques-cadeaux à valoir chez nos commerçants. ■



DIAGONALE, LA MAGIE D

www.diagonalefetedelabd.be

Le week-end des 6 et 7 mai, de 10 à 18h, tout le cœur de Louvain-la-Neuve est en fête. Les rues du centre sont envahies par vos personnages favoris, le chapiteau de la place de l'Université accueille vos auteurs préférés. Vous pouvez aussi y découvrir des expos, assister à des concerts et parcourir la bourse BD.

Partout dans les rues, des animations pour toute la famille. Du château gonflable au grimage, en passant par le coin de lecture et les ateliers plus pointus.

Et pour que la fête soit complète, tout, tout, tout est gratuit.

EXPOS ET CONFÉRENCE

Où : à l'Office du Tourisme – Place de l'Université (Galerie des Halles)

Les enfants de la Résistance

Dans un petit village dans la zone occupée par l'envahisseur allemand, François Eusèbe et Lisa, tout juste âgés de 15 ans, n'ont pas l'intention de rester sans rien faire. En désobéissant aux règles imposées par les Allemands, ils font acte de résistance. Une série de bandes dessinées magnifiques et destinées à un jeune public. Expo-jeu pour toute la famille.

La guerre des Lulus

(exposition tous publics)

Consacrée à la série «La Guerre des Lulus», de Hardoc, Hautière et François aux éditions Casterman, cette exposition permet de mettre en avant une série remarquable qui possède la particularité d'être à la fois classique et ambitieuse, facile d'accès et riche, adaptée en particulier pour les jeunes dès l'école. L'outil pédagogique idéal pour aborder le thème délicat de la guerre à travers le regard des enfants.

Conférence-débat des quatre auteurs

Quand : le samedi à 16h

Le Jazz en BD

L'Anthologie de l'histoire de la musique en BD et en musique s'expose (et s'achète) dans le cadre de Diagonale, la Magie de la BD. Seront présentés pas moins de 160 volumes et une vingtaine d'affiches, dont toutes les nouveautés 2017 en avant-première. De Bill Evans à Tina Turner, de Wagner à Ferrat, du jazz au cinéma, de la chanson au rock et de la musique du monde au classique. Avec BDMUSIC, la musique se lit et l'illustration s'écoute ! Ludique mais sérieuse, la collection s'adresse à tous les publics: simples curieux ou mélomanes avertis, spécialistes de BD, collectionneurs de beaux objets ou amoureux des arts

graphiques. L'illustration plonge l'auditeur dans l'univers musical de chaque musicien et de son époque.

Où : sous le grand chapiteau - Place de l'Université



Expo Marsupilami

Entrez dans le monde magique du Marsupilami. Venez faire un selfie avec le Marsu et découvrir une magnifique expo sur le travail de son auteur **Batem**, en dédicace tout le week-end!

Où : sous le grand chapiteau - Place de l'Université



DE LA BD 6 ET 7 MAI

f facebook.com/PrixDiagonale

LES CONCERTS

Gregory Houben et son Quartet

Accompagné du «Petit Conservatoire du Brabant wallon». Le concert est suivi d'une réception.

Où : à la Ferme du Douaire - Avenue des Combattants, 2, à Ottignies

Quand : le jeudi 4 mai, à 19h

Inscription : culture@olln.be

GRATUIT

Frank Sinatra, une vie de crooner

Redécouvrez, en musique et en images, l'interprète de l'intemporel My way. Une soirée pour rendre hommage à Frank Sinatra.

Où : à la Ferme du Biéreau - Avenue du Jardin Botanique

Quand : le samedi 6 mai à 20h30

Infos : 010 / 23 74 11
elisabeth@fermedubiereau.be



MAIS ENCORE



Les dédicaces : plus de 40 auteurs présents.

La bourse BD : complétez votre collection, trouvez une édition originale ou un produit dérivé.

Les Schtroumpfs et le Petit Poilu : vos personnages préférés sont sortis du papier et se promènent sur le site du festival, pour vous faire des câlins.

Les animations :

châteaux gonflables, grimages, sculpteurs de ballons, ateliers, coin lecture, bulles géantes... des dizaines d'animations pour toute la famille.

Le samedi 6 mai, d'un coup de baguette magique, les commerces à ciel ouvert du piétonnier sortent de chez eux pour une Grande Braderie. De la place des Wallons à la Grand-Place, quatre tipis sont autant de lieux de rendez-vous d'où partent des artistes ambulants pour animer les rues et les commerces. Et sous les tipis s'organisent des spectacles de haut vol, pour petits et grands. C'est magique... et gratuit !

La Grande Braderie

Pour les Néolouvanistes de la première heure, la dalle est le nom donné au centre ville piétonnier de Louvain-la-Neuve, bâti sur une épaisse dalle de béton. C'est aussi le nom de l'Association des commerçants à ciel ouvert de la ville. Une association qui regroupe une centaine de commerces indépendants. Samedi, de 10 à 19h, ces commerçants renouent avec une tradition mise entre parenthèses pendant quelques années. Ils parent leurs commerces de leurs plus beaux atours et sortent de chez eux pour

partager avec vous l'ambiance typique des Grandes Braderies.

Sous les tipis

Deux grands tipis accueillent les spectacles de l'hypnotiseur Sandman, du magicien Bruno Vairone et du ventriloque/pickpocket Monte Cristo. Vous y voyez aussi une conteuse et bien d'autres attractions comme ce sculpteur de ballons géants spécialisé dans la réalisation en ballons de vos personnages de BD favoris.

Où : Place des Wallons et Grand-Place

Quand : samedi de 10 à 19h

Deux autres petits tipis abritent le clown Lato et tous ses invités jongleurs, acrobates... pour des spectacles hauts en couleurs où le rire et la bonne humeur sont de rigueur.

Où : place des Brabançons et place Rabelais

Quand : samedi de 10 à 19h

Dans les rues du piétonnier

L'ambiance musicale est garantie par les fanfares qui sillonnent les rues du centre pour vous mener d'un tipi à un autre, vers les spectacles qui vous attendent. Dans les rues, vous croiserez la Fée Azalée, juchée sur ses échasses dans son joli costume ainsi que Lou Baliba et son chariot magique d'où sortent mille et une surprises. Armé de sa canne et de son chapeau, Le lundi du Bouffon déambule et met en mouvement tables et verres tandis que Dr Kreps visite tous les commerces pour jongler avec la suggestion, la manipulation mentale, mais aussi le cerveau et ses aspects méconnus... Du mentalisme dans un univers intrigant et décalé.

Programme complet :

www.ladalle.be

www.diagonalefetedelabd.be

Une organisation de





Bien plus qu'un café

La Tchafouille, café social, ouvre ses portes tous les mardis après-midi, à Mousty. Bienvenue à tous !



Bienvenue à tous au café social « La Tchafouille », à Mousty, pour briser la solitude.

La Chandeleur tombant un jeudi cette année, les Tchafouilleux ont dû patienter jusqu'au 7 février pour partager les crêpes annuelles. Mais quelles crêpes !

« Le café social ouvre ses portes tous les mardis, de 13 à 17h », explique Hélène Snoy, coordinatrice de La Tchafouille. « Tout le monde y est le bienvenu, pour bavarder autour d'un jus de fruits ou d'un café. On peut ne rester qu'une heure ou deux, ou tout l'après-midi, c'est libre et gratuit. Seules les boissons sont payantes (50 cents), et la carte de membre annuelle (5€) pour ceux qui souhaitent participer à l'ensemble des activités. »

Le projet est né en 2009, mais il vient d'être redynamisé. Au départ, il se déroulait à la Maison Croix-Rouge de la rue de Franquénies, à Mousty. Depuis deux ans et demi, les rencontres ont lieu un peu plus haut, dans un local du bâtiment Alodji, au n°2 de la place de l'Eglise. Encouragées par la clinique Saint-Pierre d'Ottignies, son initiative d'habitation protégée « La Courtille » et son centre de santé mentale « Entre-Mots » (Hélène Snoy y est assistante sociale), mais pas réservées à leur public.

« Les Tchafouilleux nous arrivent aussi via les CPAS d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et de Court-Saint-Etienne, les plannings familiaux, les maisons médicales... ou par le bouche à oreille. Nous sommes 6, 12, quelquefois 20, ça varie. Chacun est accueilli, avec ses forces et ses difficultés. Pour beaucoup, c'est une façon de briser la solitude. »

C'est le cas de Marie-Claire Choffray. Originnaire de Beauraing, elle a emménagé à Beaurieux pour se rapprocher de son fils, sans connaître personne d'autre dans la région. « La Tchafouille me donne une bonne raison de sortir de chez moi », dit-elle. « On joue, on parle... c'est sympathique. »

Cuisine, balades...

Brigitte Weber, infirmière à la clinique d'Ottignies, est une fidèle du café social. C'est elle qui a cuisiné les crêpes de la Chandeleur, le 7 février.

« On organise des tas d'activités : karaoké, ateliers culinaires, randonnées, concerts, jeux de société, ping-pong, auberge espagnole... On partage ses dernières lectures, on programme éventuellement une sortie... »

Le ciné-club - le 2^e mardi du mois (début du film à 14h) - remporte toujours un grand succès.

« Ce n'est pas du bricolage », insiste Hélène Snoy. « On choisit les films ensemble, ils sont projetés avec du matériel de qualité, dans une véritable ambiance de cinéma. L'accès est gratuit. »

Les Tchafouilleux sont tenus au courant des spectacles, conférences, concerts... auxquels ils peuvent participer dans le cadre de l'Article 27 (1,25€ la place). Tous les deux mois, ils sont invités à donner leur avis sur le fonctionnement du café social, les initiatives qu'ils apprécient, celles qui pourraient être améliorées... La parole de tous est écoutée.

« C'est ainsi que nous avons décidé d'investir dans un projecteur, l'an dernier. Notre prochain achat pourrait bien être un baby-foot, pour donner encore plus l'impression de se trouver dans un café. »

La Tchafouille fonctionne avec un subside de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, les dons sont les bienvenus. ■

Agenda

11 avril : ciné-club « Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ? »

18 avril : réunion « fonctionnement de La Tchafouille »

25 avril : ping-pong + goûter

Le 2 mai : atelier créatif « Ma petite boîte au trésor »

Le 9 mai : ciné-club



0475 / 25 28 07
latchafouille@gmail.com

Mmm... marche gourmande !

Des bois aux champs, découvrez les plus beaux sentiers de promenade et la gastronomie ottintoise, à l'occasion d'une marche inoubliable !

La Ville, en collaboration avec le Kiwanis Ottignies-Cœur de Ville, organise la 3^e édition de la marche gourmande, le dimanche 23 avril. Elle se déroulera en cinq étapes, du petit-déjeuner au dessert, en passant par l'apéritif.

Dès 9h, un accueil petit-déjeuner à l'école Saint Pie X vous permettra de découvrir le quartier du Petit-Ry et son église à l'architecture surprenante. L'apéritif sera servi par les tenanciers du café «Chez Régy», dans le quartier de La Croix, à deux pas du bois de l'Escavée. Suivra, une dégustation

raffinée aux portes de Louvain-la-Neuve, au restaurant «Le Chavignol». Après la traversée de notre massif le plus remarquable (le Bois de Lauzelle), rendez-vous à «La Fermette» de Limelette, pour le plat de résistance. Enfin, une dernière marche - étangs, champs et ville - vous permettra de rejoindre la Confrérie du Stofé au point de départ, pour un dessert tout en légèreté (vers 15h30).

En pratique :

12km de marche; accessible à tous (marcheurs avertis et débutants), mais pas aux PMR.
40€ (adulte)/25€ (enfant de 2 à

12 ans). Une partie sera reversée aux actions sociales du Kiwanis Ottignies-Cœur de Ville (notamment la Maison Maternelle du Brabant wallon).

Réservation avant le 14 avril:
myr.deleu@gmail.com.

L'inscription ne sera effective que lorsque les montants seront versés sur le compte bancaire dont le numéro sera communiqué au moment de la réservation. ■



0483 / 04 79 05
bauche.mady@gmail.com

Publications



L'Ottintois Léon Bourdouxhe, ingénieur agronome retraité, agriculteur dans la région de Thuin, anciennement attaché à la Direction de la Chasse et de la Pêche du Service Public de Wallonie (SPW), rédacteur pour la revue «Chasse et Nature» du Royal Saint-Hubert Club de Belgique, est l'auteur de deux brochures qu'il est possible d'obtenir gratuitement, sur demande à la DGO3, 15 avenue Prince de Liège, 5100 Jambes. 081 / 33 51 80.

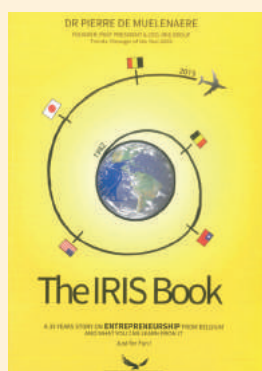
«La Fouine. Que faire en cas de cohabitation difficile?» (3^e édition en 2013)

«La faune des plaines agricoles. Mieux la connaître pour la préserver» (2^e édition en 2016).



Marcel Crochet, recteur honoraire de l'UCL, publie «Pierre Macq dans son université» aux éditions Academia de Louvain-la-Neuve (Grand Place, 29). Pierre Macq fut le premier laïc à occuper en 1986 la fonction de recteur de l'Université catholique de Louvain depuis sa refondation en 1834. L'ouvrage souhaite faire mieux connaître l'homme de grande intelligence, rigoureux, avide d'excellence et

d'humanité qui pilota l'institution durant neuf ans, et aussi garder une trace des avancées qui permirent à l'université d'harmoniser son fonctionnement alors que pointaient à l'horizon le concept d'université européenne et le processus de Bologne. 30€.



Le fondateur de la société Iris Pierre De Muelenaere publie «The Iris Book» (en anglais) aux éditions Pygargue International. Il y détaille 33 ans d'entrepreneuriat, pour partager son expérience avec la nouvelle génération. L'IRIS Book est un «road book» illustré sur les différents concepts d'entrepreneuriat: stratégie, management, technologie, innovation... Une table d'orientation permet au lecteur de s'informer et de se former au sujet qui l'intéresse.

L'aventure d'Iris (Image Recognition Integrated System) a débuté en 1987 à Louvain-La-Neuve et se poursuit aujourd'hui sous les couleurs de Canon. La société est spécialisée dans la gestion de l'information, proposant des produits et des services aux entreprises, aux administrations publiques et aux particuliers, notamment des solutions de reconnaissance optique de caractères et de lecture automatique de document.



Loisirs

Place au vélo

Notre Ville organise sa traditionnelle journée «Place au vélo», consacrée à la promotion du vélo comme moyen de transport et de loisir, le mercredi 10 mai, de 12 à 18h, sur la place de l'Université de Louvain-la-Neuve. L'accès à cet événement est gratuit! Venez en famille - avec votre vélo - pour profiter de nos ateliers d'aide aux petites réparations gratuites (pneus, freins, direction, dérailleur,

phares, sonnette, catadioptre, gravure...).

Avec aussi: vente de vélos d'occasion, essai d'un vélo électrique et renseignements à ce sujet, stand d'informations de la

police locale, parcours d'habileté et circuit go-kart pour les enfants. Cette journée est possible grâce à nos partenaires: la Cordiante, les Débrouillards, le Gracq, le Kot Méca, la Mutualité Chrétienne, la police locale, Pro Vélo. ■



Service Activités et citoyens:

010 / 43 61 77, valentin.pecheny@olln.be

Cellule de Développement communautaire:

010 / 43 64 81, steve.evrard@olln.be

Théâtre

Les Comédiens du Petit-Ry joueront «Le Grand Zèbre», comédie en 3 actes de Jean-Jacques Bricaire et Maurice Lasaygues, à l'école St Pie X (avenue St Pie X, au Petit-Ry), les 5, 12 et 13 mai à 20h15; le dimanche 14 mai à 15h15. Dans une mise en scène de Bernard Lefrancq, du Théâtre des Galeries. PAF: 10/8€ (étudiants et + de 65 ans).



02 / 524 46 81

(de 19h30 à 21h)

reservationscomry@gmail.com

Marche Adeps

Le Collège du Biéreau (rue du Collège, 2, à Louvain-la-Neuve) organise la 4^e édition de sa marche Adeps, le 25 mai (jeudi de l'Ascension), à partir de 9h. (Re)découvrez Louvain-la-Neuve et ses environs. 5, 10, 15 ou 20 km. Parcours de 5 km accessible aux poussettes.



0486 / 73 70 09

Brocante

Bienvenue à la brocante de la rue des Fusillés et de la rue du Ruisseau (Ottignies), le 25 mai (jeudi de l'Ascension), de 9 à 16h. Animations autour du potager Carême et du pré d'Uguette. Emplacement: 7€.



brocantedelaruedesfusilles@yahoo.com

Brocante aussi à la rue de Spangen, le 25 mai.

Cercle Royal Horticole

Le Cercle Royal Horticole «La Fourmi» d'Ottignies vous invite à ses activités: conférences mensuelles (à la Taverne de la Croix, le dimanche à 15h30), taille des arbres fruitiers sur le terrain... Prochaine conférence: «La rotation des cultures et les fumures diverses», le 7 mai. Programme complet sur www.coinsdeterre.be



010 / 61 53 44, govers.daniel@gmail.com

Bourse aux vélos

Pro Velo organise une bourse aux vélos, le samedi 6 mai, au Point Vélo de la gare d'Ottignies. Dépôt entre 10 et 13h, vente entre 14 et 17h. L'occasion de vous défaire d'un ou plusieurs vélo(s) encombrant(s), ou à l'inverse, de trouver de bonnes occasions. Sur place, des mécaniciens vous conseilleront.

Pour pouvoir déposer son/ses vélo(s) [propre(s) et fonctionnel(s)], l'inscription est obligatoire: www.provelo.org/bourses. Des professionnels vous aideront à en estimer la valeur. Une commission de 10 % sera prélevée, par vélo vendu. Ne tardez pas à vous inscrire, le nombre de dépôts est limité.

Tenté(e) par le maraîchage?

Le jardin collectif du Bauloy se réveille, prêt à vous proposer, le temps venu, vos légumes préférés: ceux que vous aurez choisis, que vous aurez cultivés! Envie de rejoindre l'équipe de jardiniers (animée par un jardinier plus expérimenté)?

Le jardin du Bauloy compte des parcelles individuelles et une zone de terre travaillée collectivement, dont la production est répartie entre les jardiniers.



0496/ 35 65 01, 010/ 24 23 70 • figeysjacques@hotmail.com

Four à pain

Le Four à pain du Biéreau (scavée du Biéreau, 3, à Louvain-la-Neuve) reprend ses activités, le 2^e dimanche du mois.

Au programme:

- 9 avril: portes ouvertes: venez préparer et cuire, pains, pizzas, foccassas, biscuits...
- 16 avril: chasse aux œufs pour les enfants du quartier;
- 14 mai: pains et foccassas aux herbes sauvages, dans le cadre du «Printemps sans pesticide».



010 / 45 17 66

New Taxis de la Dyle sprl

5
véhicules
de 4 et 7 places



Egalement courriers et petits colis express



0473/51 03 95

www.newtaxisdeldyle.be - info@newtaxisdeldyle.be

SPORT
CULTURE

www.sport-culture.be
010 400 501

Toi aussi,
apprends à nager !

ECOLE DE NATATION - AQUAGYM - AQUAFIT - ECOLE DE JUDO

**Une chaudière à condensation
en remplacement de votre
chaudière existante à partir de
2.980€ installation comprise***



Prestations effectuées :

- Démontage de votre ancienne chaudière
- Evacuation de celle-ci
- Pose et raccordement d'une nouvelle chaudière gaz à condensation (avec eau chaude sanitaire instantanée)
- Evacuation gaz brûlés par ventouse extérieure (1m)
- Pose d'un filtre désemboueur, (obligatoire pour la garantie Vaillant)
- Mise en service et test de combustion
- Remise de l'attestation légale
- Explication de fonctionnement par notre technicien agréé Vaillant
- Garantie 5 ans

**Devis personnalisé
après visite sur place.**

*Tva 6% pour une installation dans une habitation de plus de 10 ans. Modèle de la chaudière : Vaillant Ecotec Plus VCW. Action valable jusqu'au 15/11/2017.

TOBEL

www.tobel.be

02/655 90 30

info@tobel.be

Rue du Cerf 190/2
1332 Genval

Gp Auto Mobile
DES PROS QUI OFFRENT PLUS
QUE LES AUTRES



PEUGEOT

**VOTRE CONCESSIONNAIRE
PEUGEOT**

Vente de véhicules neufs
et occasions

Service après-vente
toutes marques



GP CARROSSERIE

Agréé toutes compagnies
Réparations toutes marques
Véhicule de remplacement



GP CAR WASH*

3 programmes de lavage
à partir de 8,50 €

Qualité du nettoyage
type "Américain"

* Service disponible à Court-St-Etienne

PEUGEOT NIVELLES

Rue de la Science 8

1400 Nivelles

Tél. : 067/21.36.26

info.nivelles@gpautomobile.be

GP CARROSSERIE

Grand Route 22

1435 Corbais

Tél. : 010/45.54.54

info.carrosserie@gpautomobile.be

PEUGEOT COURT-ST-ETIENNE

Avenue des Combattants 1

1490 Court-Saint-Etienne

Tél. : 010/62.16.62

info.cse@gpautomobile.be

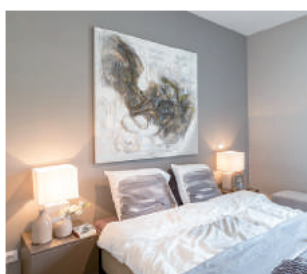
www.gpautomobile.be

OTTIGNIES

LES JARDINS DU STIMONT



SOCIÉTÉ INTERNATIONALE D'ARCHITECTURE SA (SIA)



APPARTEMENT
2 CHAMBRES DE $\pm 82 \text{ m}^2$
+ TERRASSE
~~360 108 €~~ TVAC

339 108 €

TVAC, REMISE DÉDUITE, HORS FRAIS
D'ENREGISTREMENT ET FRAIS DE NOTAIRE



APPARTEMENTS & PENTHOUSES 2 CH.

Idéalement situés entre Ottignies et Louvain-la-Neuve, découvrez les Jardins du Stimont et renseignez-vous sur les derniers appartements à vendre, disponibles de suite (7 appartements/penthouses 2 chambres et 1 commerce). Chaque appartement dispose d'une terrasse ou d'un jardin pour les appartements du rez. Les résidences sont agencées autour d'une place publique, à l'orée des bois.

INFOS: **081 32 50 20** - www.thomas-piron.eu



APPARTEMENTS & CONSTRUCTIONS

VISITEZ NOTRE APPARTEMENT TÉMOIN
Rue de la Chapelle

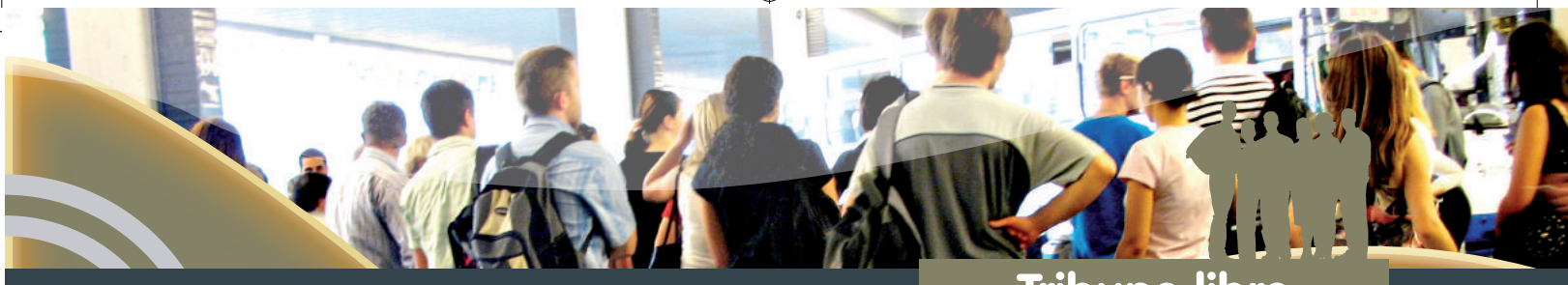
Lundi & mercredi de 14 h à 17 h 30.

Mardi & vendredi de 10 h à 12 h 30.

Samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30.

Permanences valables jusqu'au 15/04/2017. Après cette date, consultez notre site pour connaître les heures de permanence.

*Offre soumise à conditions, valable pour tout compromis signé entre le 1/02/17 et le 15/04/17, sur une sélection de projets et sous réserve de disponibilité.
Remise équivalente à une TVA réduite à 0 % sur la première tranche du prix construction variant selon le type d'appartement.



Austérité: citoyen isolé, usager contraint ... nécessité d'un plan communal de cohésion sociale

Depuis le début des années nonante, la constante dérégulation «capitaliste, prétendument libérale» des systèmes de solidarité, qui faisaient l'originalité de la Belgique fédérale en respect des droits de l'homme, renvoie progressivement vers les communes la charge de la correction sociale de ses effets négatifs – avec des obligations croissantes de contrôle de la vie privée des citoyens en demande d'aide sociale. Ceci isole, de plus en plus, le citoyen en le rendant seul responsable de sa situation et dès lors, contraint «l'usager social» à être plus méritant que tout autre citoyen pour bénéficier de l'attention solidaire et fraternelle auquel il a droit.

Même dans une ville universitaire, en Brabant wallon, l'écart entre les citoyens grandit de manière alarmante de jour en jour.

Rappelons ici que le Brabant wallon est, depuis 2 années consécutives, la province belge où le «revenu intérieur par habitant» est le plus élevé, où 54% des ménages sont composés de diplômés de l'enseignement supérieur (moyenne belge de 37% - Brabant flamand, 47%), où la déclaration fiscale moyenne des ménages dépasse de 4500€ la moyenne wallonne et de 3500€ la moyenne de la Province de Namur, seconde dans le classement wallon.

Cette «inégalité entre pairs» n'est pas digne d'une société locale et provinciale qui se dit ou se veut «socialement durable».

Dans son bilan 2012/16 et son projet 2017/19, le Conseil consultatif des Affaires sociales a analysé en détail diverses sources de relégation des «moins chanceux» au ban de la société des «dits gagnants», identifié plusieurs éléments urgents à prendre en compte et fait plusieurs propositions, qui invitent au débat pour une «réelle société inclusive». L'espace accordé à cet article ne permet pas de développer la richesse et la diversité des apports critiques des membres du Conseil consultatif. Chacun(e) pourra consulter les textes sur le site www.ps-olln.be ou sur demande à michel-goffin@skynet.be.

Le Conseil consultatif reconnaît les initiatives prises par les instances de la Ville dans différents domaines, comme leur volonté réaffirmée de mieux garantir «le droit de chacun à avoir un chez soi digne» par une politique d'accroissement constante du logement public, comme l'accueil positif par le CPAS d'un nombre de plus en plus grand de victimes de cette société qui crée de la «désaffiliation sociale» (victimes exclues du travail, de la sécurité sociale...), ou encore dans le cadre de son Plan de cohésion sociale ou de l'attribution de subsides aux acteurs sociaux qui maintiennent le lien social indispensable et agissent jour après jour en toute humilité et discrétion.

Cependant, au vu de l'évolution constante qui pose problème, il a semblé indispensable au Conseil consultatif de proposer

une réflexion d'ensemble sur les différentes actions sociales mises en place (directes ou subsidiées) et d'y intégrer tous les enjeux sociétaux dont le règlement éviterait à devoir créer sans cesse de nouvelles politiques sociales adaptatives.

C'est le sens de sa demande faite au Collège communal, soutenue par l'Union socialiste communale: entamer une réflexion de fond autour de l'établissement d'un «plan communal de cohésion de la politique sociale», en mobilisant les forces vives internes à l'autorité et l'administration communales et celles externes qui agissent déjà sur le terrain local, pour contrer les actuels réflexes individuels et corporatistes de dé-solidarité progressive.

C'est le sens aussi de la proposition faite aux autres Conseils consultatifs de réfléchir à une thématique transversale qui porterait à la fois une action de solidarité humaine de ré-affiliation sociale, à la fois les bases d'un «vivre ensemble pour reconstruire un avenir commun». ■

Michel Goffin,
président du Conseil consultatif
des Affaires sociales

Abdel Ben El Mostapha,
conseiller communal

Juan Carlos Garcia San Pedro,
conseiller CPAS



Que deviendra demain Ottignies-Louvain-la-Neuve ?

Le Conseil communal vient d'adopter un nouveau Schéma de Structure Communal (SSC) et un nouveau règlement communal d'urbanisme (RCU). Ces documents fixeront bientôt le cadre complexe de l'aménagement du territoire de notre Ville pour les 15/20 prochaines années. Le débat très vif lors du Conseil communal du 21 février 2017 a opposé deux visions divergentes pour l'avenir de notre territoire.

D'une part, la majorité ECOLO-CDH-PS qui souhaite un développement urbain sans limite maximale de densité (minimum 30 logements/ha) pour tout le centre d'Ottignies (c'est-à-dire de Mousty jusqu'à la porte de Limelette) et pour le centre de Louvain-la-Neuve.

Et d'autre part, les élus de la liste OLLN2.0 qui auraient préféré pour ces zones, des densités plus adaptées aux infrastructures existantes et à la configuration de notre ville en termes de mobilité et d'équipements. A titre d'exemple, la densité actuelle du centre d'Ottignies est de +/- 40 logements/ha tandis que celle du centre de LLN est de +/- 100 logements/ha.

Pour les plateaux de Céroux, Pinchart et Rofessart, tous les partis en présence étaient bien d'accord de les protéger en y maintenant leur caractère villageois et les densités actuelles. Cette belle unanimité est à souligner car elle est aussi le fruit de nombreuses discussions voire concessions intervenues tant à l'initiative de l'opposition que de certains partis de la majorité soucieux de maintenir un statu quo protecteur pour ces quartiers résidentiels et ruraux.

Concernant les centres à urbaniser prévus par le nouveau SSC, nous estimons que les enjeux pour l'avenir de notre Ville n'ont pas été clairement définis, qu'il n'a été tenu compte que des habitants domiciliés (et non pas des usagers ou résidents

de la ville, surtout à LLN) et que le vieillissement de la population n'a pas été suffisamment évalué en termes de besoins futurs (disponibilité de services communautaires dont les cliniques et maisons de repos, la construction de biens évolutifs et modulables, le nombre de parkings...).

Les documents approuvés par la majorité ont défini des zones sans réelles connections entre elles ou avec les communes limitrophes et sans vision sur la manière de relier entre eux les grands pôles, les différentes fonctions et les équipements collectifs.

Tout comme le plan communal de mobilité adopté en 2003 et pour lequel nous ne disposons toujours pas de la programmation de sa concrétisation (14 ans plus tard !), le manque de précision dans l'analyse et d'objectifs clairs et précis des nouveaux SSC et RCU conduisent, selon nous, à une vision peu ambitieuse pour notre ville.

En lisant le SSC, hormis les plateaux précités, tout le territoire communal est voué à l'urbanisation ! Cela nous inquiète. Les promoteurs immobiliers ont d'ailleurs bien compris le signal et ont acheté d'importantes parcelles au centre d'Ottignies en vue d'y construire des ensembles importants à très fortes densités de logements. Ces projets bénéficient du soutien du Collège qui compte même procéder à des changements d'affectation du zonage (passage d'une zone artisanale ou industrielle en zone d'habitat).

Pour nous, il est clair qu'il fallait prévoir une densité maximale pour nos deux centres urbains, comme cela a été fixé pour les autres quartiers de la ville. D'autant que ces densités posent d'énormes problèmes en terme de mobilité dans le centre d'Ottignies. Le Collège nous répète systématiquement qu'il n'est pas nécessaire d'adapter le plan de mobilité de 2003.

Pourtant, le SSC adopté ne comporte aucune proposition concrète en

matière de mobilité. Les contacts avec la commune voisine de Court-Saint-Etienne pour aboutir à de nouvelles connections routières ne semblent à ce jour nulle part. Et on ne connaît rien de la programmation des futurs travaux routiers ni des réservations budgétaires y afférentes.

Rien de concret ne semble jamais déboucher de cette majorité et la réalité de tous les jours à Ottignies est qu'il suffit de bloquer le pont de la porte de Limelette ou l'avenue du Roi Albert pour quintupler les problèmes de circulation et rendre les déplacements de tous insupportables. Certaines grandes surfaces s'interrogent même sur leur délocalisation éventuelle ne sachant si l'accès à leur commerce pourra encore se faire par le passage actuel...

Notre cadre de vie est un bien très précieux. Etre près de Bruxelles, sans y être, n'a pas de prix et nous devons préserver notre particularité de «ville à la campagne».

Nous n'avons donc pas approuvés les documents qui nous ont été soumis car ils autorisent des développements urbains inadaptés aux infrastructures actuelles et à la configuration de notre territoire (des plateaux et une vallée) et aussi car nous pensons que ces aménagements ne sont pas souhaités par une majorité de nos concitoyens.

Et vous qu'en pensez-vous ?

N'hésitez pas à venir vers nous quel que soit votre quartier. Comme déjà proposé dans notre page du Bulletin communal numéro 202 d'août/septembre 2016, contactez-nous par email: monprojetdeville@gmail.com.

Votre avis nous intéresse... ■

Pour le groupe OLLN2.0:
Bénédicte KAISIN, Julien TIGEL-POURTOIS, Nicolas VAN DER MAREN et Jacques OTLET,
conseillers communaux.

**Pour fêter Pâques
au Centre commercial du Douaire,
le samedi 15 Avril,
venez nombreux vous amuser
avec le trio**

**« Vagabond &
Compagnie » »**

**et distribution de
nombreux oeufs
en chocolat**



OTTIGNIES
douaire
CENTRE COMMERCIAL



www.ledouaire.be



Retrouvez-nous sur facebook
Centre Commercial du Douaire@le.douaire



Pépinière de production

de petits arbres et arbustes

Vente d'arbres, vivaces et annuelles

Bureau d'architecture de jardins
Conseils & suivis personnalisés

Les 27 et 28 mai journées découvertes

Venez découvrir notre production et notre savoir-faire
Visite exceptionnelle de nos pleines terres
et de notre collection de Cornus
Jeu de piste, découverte de l'apiculture,
verre de l'amitié offert

Recevez 25% de réduction
sur les vivaces et annuelles de stock pendant ces journées*



www.lety.be
Plantes et Jardins d'exceptions

Tel : 010 61 40 92

Rue du Puits, 37
1341 Ottignies (Céroux)

* Offre réservée aux particuliers sur notre stock de plantes vivaces et annuelles, achetées et enlevées les 27 et 28 mai 2017